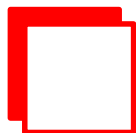


# A CONTRE COURANT

## SYNDICAL ET POLITIQUE

ISSN 0997 6922

N° 205 - 1,50 € - Juin 2009



### Pour l'Emancipation Sociale!



## Pour une Europe des luttes et non des urnes !

Au soir du 7 juin, la chaloupe PS, coque de noix dérisoire et vestige de l'alternance à l'euro-péenne, tentait de rester à flot, croulant sous le poids des éléphants naufragés. Coincés en pleine mer, les pachydermes n'étaient donc pas légion sur les plateaux de télévision.

Ce pathétique décor planté, analysons les chiffres, ceux qui comptent et signifient quelque chose. Sur les graphiques qui défilaient sous nos yeux, celui qui retraçait l'historique de la participation aux scrutins européens depuis 1979, nous démontrait que la mobilisation de l'électorat n'était que déclinante. L'amnésie récurrente des acteurs du PAF avait eu pour conséquence, l'oubli des chiffres de 2005 relatifs au référendum sur le TCE (69,5 % de votants). Quand trois ans après le NON français, une ratification parlementaire «UMPS» invalidait la sentence populaire, que s'étonnait-on ensuite hypocritement de voir les bureaux de vote désertés ?

Qui s'est abstenu le dimanche 7 juin ? Les 18-24 ans, à 70%, les 25-34 ans à 72%, les 35-49 ans à 64%. Concernant les catégories socioprofessionnelles. 69% des ouvriers, 66% des employés ne se sont pas dérangés.

Cette désertion illustre parfaitement le fait que cette Europe n'est pas nôtre. Elle est celle du capitalisme outrancier. Au sein de cet espace, nous subissons une politique qui dévaste tout sur son passage et sert d'alibi au saccage de l'ensemble des services publics, laissant le champ libre au secteur marchand. La démocratie y mute en une gouvernance technocratique et bureaucratique, cornaquée par les lobbies des multinationales. Durant les législatures précédentes, l'attelage PPE-PSE s'est obstiné à ratifier de concert et ce, dans 97% des cas, des textes encourageant le libre-échange, la concurrence économique dans tous les azimuts et la mise au pilon de tous les acquis sociaux.

L'oxymore du «développement durable» encombre la paperasse officielle bruxelloise et pourtant, cette Europe n'envisage l'écologie que dans la perspective de profits juteux et sans remise en cause de l'ordre économique hégémonique. Ce n'est certainement pas l'arrivée de José Bové et d'Eva Joly qui y changera quoi que ce soit. Sans doute la tarte à la crème qu'est l'«Europe sociale» (autre oxymore s'il en est), ne manquera-t-elle pas de faire son retour dans les mois qui viennent. Il ne s'agit que d'une «utopie» lointaine pour les plus crédules et d'un «non sens» pour les plus perspicaces, les faits suffisant largement à disqualifier cette perspective plus que cinquantenaire et plus que jamais reléguée au statut d'hypothèse de moins en moins réaliste.



suite de l'édito sur la dernière page >>>>

# Cinéma : Des Sioux pas tous usés.

La projection, les 21 et 23 janvier derniers, de *No more smoke signals* constitua sans conteste un des événements majeurs des 44èmes Journées soleuroises<sup>(1)</sup>. Puisque Arte est créditée au générique, l'espoir que vous visionniez au moins dans le fénéstron ce documentaire de quatre-vingt-neuf minutes ne me paraît pas farfelu.

L'idée germa en 1979, mais Kili Radio ne commença à émettre qu'en février 1983 sur 90.1 et 88.7 (à Rapid City) depuis son promontoire de Porcupine, dans la réserve de Pine Ridge (Dakota du Sud), la plus pauvre des Etats-Unis. Auparavant n'existait aucun moyen de communication sous ces latitudes. Environ trente mille personnes captent les programmes diffusés vingt-deux heures sur vingt-quatre par «*la Voix de la nation Lakota*»<sup>(2)</sup>, y compris les réunions du Conseil, sur un territoire réduit par la colonisation de deux cent-quarante mille à neuf mille kilomètres carrés.

## Ignominieuse spoliation

La Bâloise Fanny Bräuning passa treize semaines sur place. Elle a approché les protagonistes avec infiniment de tact et de respect, dressant d'elles et d'eux un portrait délesté de tout cliché. Le chef-d'œuvre a engrangé maintes distinctions, dont la plus prestigieuse, le 7 mars à Lucerne, le Prix du cinéma suisse 2009 dans sa catégorie.

À l'instar de ses collègues, le disc-jockey Derrick Janis, que son poste derrière la table de mixage a extirpé des ornières de la délinquance, s'efforce de satisfaire les souhaits musicaux des auditeur(-trice)s, lit des annonces, livre quantité d'informations utiles à la communauté. Désormais la digitalisation supplée le bricolage originel et une éolienne fournit le courant. Toutefois, pour se prémunir contre les éclairs, on applique le précepte murmuré par les «*Medecin men*»: accrocher une plume au sommet du mât. En vingt-six ans, la foudre ne détruisit l'installation qu'à deux reprises. Des dons permirent son rétablissement.

Lors du premier concours «*Native X-Factor*», de jeunes rappeurs, hip-hoppeurs ou des chanteurs chenus dont les mélodées s'inscrivent davantage dans la tradition, se succèdent au micro. Ils évoquent surtout le délabrement social. Ici et dans les contrées avoisinantes, le taux de chômage atteint 85%. La mortalité infantile est dix fois plus élevée qu'ailleurs aux States. L'espérance de vie moyenne: quarante-cinq ans (77,5 ans pour l'ensemble du pays). Roxanne Two Bulls, qui, après une cure de désintoxication, a enfin trouvé un sens à son existence, recommande aux addicts à l'alcool et aux drogues d'éviter les pièges qui les entraîneraient vers le chaos. Que les Black Hills («*Paha Sapa*») aient été ignominieusement confisquées à sa tribu, le 28 février 1877, en violation des accords

de Fort-Laramie du 29 avril 1868, la révolte profondément. «*On ne raconte pas les forfaits perpétrés à notre encontre et ceux que nous endurons encore*». Elle et les sien(-ne)s ne possèdent plus qu'une aire restreinte sous le Mont-Rushmore, le «*sanctuaire de la démocratie*» (!?!), avec les trombines, ciselées dans le granite, des présidents George Washington, Thomas Jefferson, Theodor Roosevelt et Abraham Lincoln. Chaque 4 juillet, jour de «*l'indépendance*», au pied de la montagne sacrée<sup>(3)</sup>, les autorités célèbrent dans un délire patriotique nauséeux la «*liberté*» (sic) et le garant supposé de celle-ci, l'armée.

## Un «combat spirituel»

Après le crash du 11 septembre 2001 contre les Twin Towers du World Trade Center à New-York, John Trudell composa la chanson «*Cry your tears*»<sup>(4)</sup>, avec un texte détonnant dans les concerts de guimauve consensuelle: «*Maintenant vous escomez que nous pleurons à vos côtés, alors que nous avons déjà versé notre sang et que vous nous considérez comme morts... Descendants d'un génocide, il y a plus de cent ans, nous nous lamentons sur notre sort. Attifés d'oripeaux modernes, brandissant la religion comme arme de votre pouvoir, vous avez transformé l'amour en haine. Pointant le doigt contre ce que vous qualifiez de mal, vous sacrifiez des innocents à vos dieux*». Le 11 février 1979, le co-fondateur de l'American Indian Movement, à la tête duquel il officia pendant sept années, prononça un discours retentissant contre l'arrestation arbitraire de Leonard Peltier<sup>(5)</sup> et brûla la bannière étoilée devant l'immeuble Edgar Hoover, le siège du Federal Bureau of Investigation à Washington. Quelques heures plus tard, des «*inconnus*» incendièrent la maison de sa famille à Duck Valley (Névéda). Tina, son épouse, enceinte, ses trois enfants, Ricarda Star (cinq ans), Sunshine Karma (trois ans) et Eli Changing Sun (un an), ainsi que sa belle-maman, Leah Hicks-Manning, périrent dans les flammes. En 1992, dans la fiction de Michael Apted, *Thunderheart*, le musicien domicilié à Los Angeles incarna l'activiste Jimmy Looks Twice. Bien qu'il rejette le gouvernement à 99,9%, il se départit de la confrontation directe avec les oppresseurs. Car, «*pour changer quelque chose, nous devons mobiliser notre raison, notre cerveau. Il s'agit en somme d'un combat spirituel*». Melanie Janis l'accueille dans le studio de Kili-Radio, au moment où de nombreux Sioux s'appêtent à effectuer

la chevauchée rituelle de quatorze jours à travers les paysages grandioses, quoique parfois arides, des Badlands vers Wounded Knee, distante de trois cents kilomètres. Le 29 décembre 1890, la cavalerie yankee, commandée par le colonel James William Forsyth, massacra trois cents de leurs sœurs et frères, dont le chef Big Foot. Cultiver la mémoire et recouvrer la dignité ! Combien le travelling avant sur le groupe de «*pèlerins*» exprime la dimension immarcescible de l'identité, de l'âme lakota ! Le 27 février 1973, des militant(-s) et sympathisant(-e)s de l'AIM investirent la bourgade susmentionnée, qu'ils occupèrent pendant soixante et onze jours. Du 8 mai 1973 à l'été 1975, la soldatesque sema la terreur à Pine Ridge et dans les alentours. Les repréailles consécutives à la sédition n'ont jamais cessé.

(1) ACC de mai 2009.

(2) *Dancing with wolves* (1990). Le jeune lieutenant John Dunbar (Kevin Costner, le réalisateur de ce splendide long-métrage de trois heures une) se lia d'amitié avec des Lakotas.

(3) Le 30 juin 1880, la Cour Suprême condamna le gouvernement à verser cent-cinq millions de dollars en dédommagement pour la rapine. Mais les fiers Sioux, qui ont une conception non pécuniaire de la «richesse», réclament la restitution de ces terres. Quelque six cents millions (avec les intérêts accumulés en près de vingt-neuf ans) reposent sur un compte.

(4) Le morceau de sept minutes treize figure sur le double-album «*Madness and the Moremes*» (2007).

(5) Leonard Peltier est incarcéré depuis le 6 février 1976, pour le meurtre, le 26 juin 1975 à Oglala, qu'il n'a pas commis, de Ronald Williams et Jack Coler, agents du FBI. Il a connu plusieurs pénitenciers. Le 12 janvier 2009, «*Tate Wikuwa*» («le vent qui disperse les nuages») a été transféré de Leavenworth (Kansas) dans une geôle à Lewisburg en Pennsylvanie. Dans le film, on le voit lors de sa capture à Hinton dans l'Alberta et on l'entend converser quelques instants avec sa grand-mère Red Ow sur les ondes de Kili Radio. Barack Obama lui accordera-t-il la grâce?... Sinon, la levée d'écrous n'interviendrait pas avant...2041. Le prisonnier politique, dont l'été de santé décline (cécité partielle, diabète, hypertension), aurait alors quatre-vingt-dix-sept ans !...

René HAMM  
Le 7 juin 2009

# Le mouvement universitaire : les raisons d'un échec

Les universités françaises ont connu, depuis le début de cette année, le plus long mouvement de grève des enseignements de leur histoire contemporaine. Pour en comprendre les raisons et les enjeux, il faut commencer par revenir sur le processus de 'réforme' néolibérale dont elles sont le champ et la proie depuis une bonne décennie. L'analyse des raisons de l'échec de ce mouvement permettra ensuite de saisir quelques-uns des traits de ce qu'est (devenu) le monde universitaire.

## L'université à la sauce bolognaise

Le néolibéralisme est une conception globale du monde social pour laquelle, au sein de ce dernier, l'entreprise capitaliste constitue l'organisation idéale tandis que le marché fournit le modèle de la régulation des rapports entre les organisations. La prétention et la vocation universalistes d'une pareille conception ne pouvaient pas plus laisser à l'écart de son champ d'application l'enseignement et notamment l'université que les autres services publics (par exemple la santé ou la poste).

La 'réforme' néolibérale de l'université débute par l'adoption en juin 1999 du « protocole de Bologne » (ou « processus de Bologne »), du nom de l'accord conclu en cette ville entre les représentants de vingt-neuf Etats (ils sont aujourd'hui une quarantaine) sur les principes de l'organisation d'un vaste marché de l'enseignement supérieur en Europe. Officiellement, il s'agit d'harmoniser l'organisation des études universitaires au sein de tous ces Etats de manière à permettre à leurs étudiants de circuler entre toutes les universités européennes: tel étudiant qui a commencé ses études à Madrid doit pouvoir les poursuivre à Prague pour pouvoir les achever à Oslo, si bon lui chante ou si la spécialisation dans laquelle il s'est progressivement engagé l'amène à choisir successivement ces différents lieux d'étude. A cette fin, une même architecture des études supérieures est adoptée, distinguant trois étages (licence en trois ans, master en deux ans et doctorat en trois ans, d'où la dénomination commune de régime L – M – D ou encore 3 – 5 – 8), et tous les modules d'enseignement doivent donner lieu, en

cas de réussite de l'étudiant, à délivrance d'un certain nombre de « points » (chaque point correspond en principe à vingt-quatre heures de travail, enseignement ou travail personnel de l'étudiant) que l'étudiant doit capitaliser pour accéder aux différents degrés d'enseignement (30 points par semestre, 180 points pour la licence, 120 points pour le master) et qu'il peut transférer d'une université à l'autre.

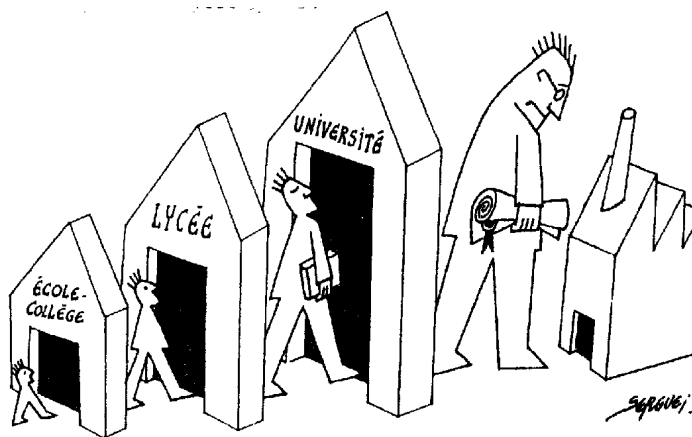
La simple lecture des lignes précédentes donne la philosophie de cette réforme: homogénéiser l'espace, y faciliter la circulation des hommes, y organiser la capitalisation de « points » obtenus sur la base de la réduction du travail de l'étudiant à une valeur abstraite, on reconnaît tout de suite la marque bien identifiable d'une mentalité et d'une pratique capitalistes. En fait, le protocole de Bologne s'inscrit complètement dans le processus de formation d'un vaste marché européen du travail: car, pour que les travailleurs (plus ou moins hautement) qualifiés soient parfaitement mobiles et puissent, surtout, être soumis au principe de la sacro-sainte « concurrence libre et non faussée » censée régir le marché unique européen, encore faut-il que l'on puisse s'assurer de l'homogénéité des formations dispensées et de diplômes délivrés à Londres, Göteborg, Rennes et Naples, de manière à ce qu'ils soient reconnus partout en Europe, quel que soit l'endroit où ils ont été délivrés. Et, au-delà même de l'horizon européen, c'est la constitution d'un véritable marché mondial de la formation universitaire qui est ainsi engagée: l'adoption du protocole de Bologne a été contemporain de la diffusion, à partir de 2003, du classement académique des universités mondiales par l'université Jiao Tong de

Shanghai, connu sous le nom de classement de Shanghai, qui, en dépit des sévères critiques dont il a immédiatement fait l'objet, s'est néanmoins imposé comme une référence dans le monde universitaire et parmi les responsables politiques. Et il faut aussi mentionner la contempo-

ranéité du protocole de Bologne avec les négociations menées dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pour l'adoption de l'Accord général sur le commerce et les services (AGCS) entre 2001 et 2006, qui aura finalement échoué cependant.

En France, la réorganisation des études universitaires selon le régime L – M – D s'est déployée entre 2003 et 2005. La mise en concurrence des universités qu'elle suppose et organise impliquait que ces dernières s'alignent sur le modèle de l'entreprise. C'est donc très logiquement que la réforme L – M – D s'est trouvée prolongée et complétée par la « Loi relative aux libertés et responsabilités des universités » (encore appelée loi LRU ou loi Pécresse) adoptée et promulguée au pas de charge pendant l'été 2007, en dépit de l'opposition de toutes les organisations syndicales du monde universitaire mais avec le soutien de la Conférence des présidents d'université. Et pour cause: elle prévoit un renforcement substantiel du pouvoir de ces derniers, érigés au rang de véritables chefs d'entreprise. Désormais élu par le seul conseil d'administration de l'université, d'ailleurs restreint et au sein duquel la représentation de la « société civile » (euphémisme désignant pour l'essentiel le monde patronal) se trouve renforcée, le président d'une université n'est plus nécessairement lui-même un universitaire (même si, dans un premier temps, tous les présidents d'université le sont encore). Il peut désormais recruter, y compris pour des tâches d'enseignement, des personnes sur contrat de droit privé, en en fixant librement le salaire; et il dispose de la possibilité de distribuer des primes aux différents personnels de l'université. C'est aussi lui qui contrôle désormais la composition des comités de sélection chargés de recruter les universitaires; et il possède désormais un droit de veto sur tout recrutement.

Surtout, les universités, c'est-à-dire leurs présidents et leurs conseils d'administration, vont désormais disposer d'une totale autonomie de gestion de leur budget, alors que ce n'était le cas que pour la quart de ce dernier jusqu'à présent. Cette autonomie s'étendra y compris à la gestion de la masse salariale. Elles pourront faire appel à des fonds privés, notamment par l'intermédiaire de fondations, pour financer des enseignements ou, plus probablement, des programmes de recherche. El-



les pourront aussi demander à l'Etat le transfert à leur bénéfice de la pleine propriété de leurs biens immobiliers, que les universités pourront alors louer ou même vendre à leur guise.

L'autonomie budgétaire totale dont vont à terme 'bénéficier' les universités constituent la pièce la plus redoutable du dispositif, celle dont les effets sont potentiellement les plus graves. Pour l'Etat, il s'agit clairement de se décharger sur les universités d'un surcroît de financement qu'il ne peut plus et ne veut plus assurer. La réforme LRU intervient en effet sur fonds d'un appauvrissement considérable des universités françaises, qui ont été confrontées, entre 1970 et 2000, à un afflux massif d'étudiants, consécutif à la 'démocratisation' de l'enseignement secondaire survenue à partir du début des années 1960 mais aussi à l'aggravation de la crise économique, le diplôme restant le meilleur moyen de se protéger du chômage: alors qu'on ne comptait qu'un peu plus de 214 000 étudiants inscrits dans les universités au début des années 1960, ils étaient 661 000 dix ans plus tard et plus double encore (1 400 000) au début de la présente décennie<sup>1</sup>. Conséquence, l'université française souffre actuellement d'un cruel déficit en moyens, tant du côté des équipements (les locaux sont souvent dans un état déplorable) que des personnels. Ainsi, en 2006, l'Etat n'a-t-il consacré en moyenne, toutes dépenses comprises, que 7 710 € par étudiant inscrit à l'université contre 8 790 € par élève de l'enseignement secondaire<sup>2</sup>. Pour avoir une idée de l'effort budgétaire que le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche devrait consentir pour simplement porter les universités françaises aux normes européennes (normes dites SANREMO), il suffit de savoir qu'il faudrait recruter quelques 16 000 enseignants-chercheurs supplémentaires sur un total actuel de quelques 49 000, soit en gros accroître le corps d'un tiers... Il n'en est évidemment pas question pour un gouvernement qui a fait du non remplacement d'un fonctionnement sur deux partant à la retraite sa règle d'or pour les prochaines années. Dans ces conditions, il ne reste plus qu'à renvoyer les universités à elles-mêmes en leur recommandant l'application de la célèbre maxime de la sagesse ecclésiastique : « Aide toi, et le Ciel t'aidera ! »

En l'occurrence, les universités sont évidemment invitées à chercher l'argent que l'Etat leur refuse là où il se trouve. Dans l'immédiat, auprès des entreprises, comme nous l'avons vu<sup>3</sup>. Mais, hormis des actions de mécénats nécessairement rares (à quand la création d'une chaire de littérature romane patronnée par Bouygues ou d'une chaire de recherche fondamentale sur la topologie mathématique financée par Bolloré ?), les crédits que pourront recueillir les univer-

sités seront basés sur le principe du donnant-donnant: comme elles le font d'ailleurs déjà pour partie, les entreprises ne participeront au financement que de projets de recherche dont elles peuvent espérer de rapides et substantielles retombées en matière d'innovations de produits, de techniques, de procédés de production, d'organisation ou de gestion, toutes garanties en définitive d'une meilleure valorisation de leur capital. Et pas besoin d'être grand clerc pour deviner que toutes les formations et recherches universitaires n'intéresseront pas les entreprises au même titre : au sein d'un même établissement, un programme de recherche appliquée en automatisme industriel ou en génie biologique intéressera a priori davantage qu'un programme portant sur la rhétorique antique ou les conditions de formation des premières organisations ouvrières à l'époque de la révolution industrielle... Mais ce sont aussi les dif-

mandes des instances (privées ou publiques) qui la financeront.

Il y a cependant une seconde manne potentielle à laquelle, ainsi livrées à elles-mêmes au royaume de la « concurrence libre et non faussée », les universités vont nécessairement s'intéresser de plus en plus: elle se situe dans la poche de leurs étudiants ou, plus exactement, celles de leurs parents. Autrement dit, toute la logique précédente ne peut que conduire à envisager et prédire un accroissement substantiel des droits d'inscription dans les universités françaises au cours des prochaines années. Pour l'instant, le sujet est tabou: ces droits restent fixés nationalement par le ministère et quelques universités qui ont tenté de passer outre se sont fait rappeler à l'ordre. Mais, confrontées toutes à la nécessité d'équilibrer leur budget et tentées pour certaines de se lancer dans d'ambitieux projets de formation et de recherche pour soutenir la concurrence internationale, les universités vont sans

doute être de plus en plus contraintes ou incitées à faire pression sur le ministère pour obtenir une augmentation de ces droits; lequel ministère n'attend sans doute que cela: il pourra se réfugier derrière l'inéluctable loi du marché et la demande pressante des présidents d'université. Sans doute, toutes les universités ne recourront-elles pas à de pareils moyens – ce qui ne fera qu'accroître les inégalités entre elles: les étudiants dont les parents ne disposeront que de peu de moyens iront s'entasser dans des universités aux droits d'inscription réduits parce qu'encadrés, mais au budget limité d'autant, tandis que les « fils et filles à papa » pourront s'offrir des formations plus chères dans des universités aussi plus riches. Alors aura sauté le dernier verrou important qui empêche encore que les universités françaises ne soient, comme la plupart de leurs homologues anglo-saxonnes, transformées en de véritables entreprises d'enseignement supérieur, recrutant et gérant leurs personnels sur contrats privés et vendant leurs services à une clientèle qui a les moyens de les payer. Mais auparavant, il aura fallu faire sauter l'avant-dernier verrou que constitue le statut actuel des enseignants-chercheurs.



férents établissements universitaires qui ne seront pas logés à la même enseigne, selon leur position géographique, les caractères socio-économiques de leur environnement, la taille et la nature des entreprises voisines, etc. Bref, une fois de plus, on mesure combien la plongée dans l'univers du marché et de la mise en concurrence est nécessairement synonyme d'apparition et d'aggravation rapide d'inégalités entre les concurrents. Et on aura compris que ce qui se profile ainsi à terme, c'est tout simplement la mort de l'université comme institution dédiée à la production et à la reproduction (transmission) d'un savoir désintéressé et encyclopédique au profit d'une institution qui produira et reproduira un savoir essentiellement opérationnel, répondant de manière plus ou moins immédiate aux besoins et com-

## Un mouvement massif engagé dans une impasse

Les deux premiers actes de la 'réforme' néolibérale de l'université française (adoption du régime L – M – D et loi LRU) se sont déroulés sans susciter d'opposition majeure de la part du monde universitaire. L'une et l'autre ont bien été ponctuées par quelques semaines d'agitations étudiantes, que n'auront

pas appuyées et relayées les enseignants. Ceux-ci se seront aussi contentés de jouer les seconds rôles dans le mouvement animé par le collectif «Sauvons la recherche» qui, à partir de 2003, tente de s'opposer à la 'réforme' parallèle de la recherche publique, inspirée par les mêmes principes et poursuivant les mêmes objectifs que la 'réforme' universitaire<sup>4</sup>.

C'est lors de la pose du troisième étage de cette dernière que les enseignants-chercheurs vont, enfin, se décider à réagir. C'est que, contrairement aux deux précédents, celui-ci les met *directement* en cause: il s'en prend à leur statut même, à leurs conditions d'emploi et de travail, au déroulement de leur carrière, etc. Deux dispositions du décret



promulgué à l'automne dernier vont en particulier focaliser leur colère. D'une part, alors que la carrière des universitaires était jusqu'alors essentiellement réglée par une instance composée de pairs majoritairement élus (les différentes sections du Conseil national des universités), les universitaires seront désormais évalués tous les quatre ans, quant au volet recherche de leur activité, par une instance, l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieure (AERES), relativement opaque quant à la procédure de désignation de ses membres (à majorité des universitaires spécialistes des sciences dites dures et médicales) et très discutables quant à ses modes d'évaluation, essentiellement fondée sur des normes bibliométriques (le nombre d'articles publiés dans une liste de revues de référence). D'autre part et surtout, au vu des résultats de cette évaluation, les présidents d'université pourront décider de moduler les services d'enseignement des universitaires, alourdir ceux des «non-publiants» (les universitaires qui ne publient pas ou pas assez dans les revues de référence) et d'alléger inversement ceux des «publiants» les plus prolifiques. Bref, c'est la sanction assurée sous forme de la contrainte de travailler plus (sans gagner plus !) pour tous les mal-pensants, no-

tamment dans le domaine des sciences sociales et humaines. C'est plus largement l'instauration d'un climat et de pratiques caporalistes dans un monde qui se pique, traditionnellement, de laisser à ses membres une grande liberté en matière d'enseignement et plus encore de recherche. En quoi l'université de demain ressemblera bien aussi à une entreprise capitaliste...

A la suite de la publication de ce décret, la révolte gronde. Elle va s'amplifier encore avec le projet de «mastérisation» (élévation au niveau master) des formations préparatrices aux concours de recrutement dans l'enseignement primaire et secondaire, qui demande aux universitaires de chanceler sur un pied levé (en six semaines !) l'organisation d'enseignements souvent complexes et laborieusement mis au point au cours de longs mois de négociations avec les instances universitaires locales, les collègues et les intervenants extérieurs. Nouvelle manifestation de l'esprit caporaliste dans lequel le ministère entend conduire sa réforme. Et la goutte d'eau qui mettra le feu aux poudres sera le discours insultant et provocateur de Nicolas Sarkozy du 28 janvier dernier, déclarant devant un parterre de chercheurs :

*«Plus de chercheurs statutaires, moins de publications et pardon, je ne veux pas être désagréable, à budget comparable, un chercheur français publie de 30 à 50% en moins qu'un chercheur britannique dans certains secteurs. Évidemment, si l'on ne veut pas voir cela, je vous remercie d'être venus, il y a de la lumière, c'est chauffé.....»*

Démarré avec la grève interprofessionnelle du lendemain (29 janvier), le mouvement de grève va rapidement s'étendre dans les semaines suivantes, jusqu'à toucher, au plus fort du mouvement, les deux tiers des établissements universitaires. Surtout, d'emblée, il est manifeste que le mouvement s'enracine et entend durer. Ce qui sera le cas: dans un grand nombre d'universités, les cours ne reprendront qu'au retour des vacances de printemps (fin avril, début mai), voire ne reprendront pas de tout le semestre. Le mouvement sera rapidement renforcé par les étudiants, mis en «chômage technique» par la suspension des cours.

D'abord surpris par l'ampleur et la durée du mouvement, le ministère et le gouvernement adopteront rapidement (à

partir du début mars) la tactique du «gros dos», laissant passer et s'épuiser l'orage sans rien céder d'essentiel sur le fond. Valérie Pécresse reprendra son décret à deux reprises, sans en abolir les dispositions les plus contestées, en se contentant de les entourer de certaines garanties pour les enseignants-chercheurs. Et, quand la grève prendra fin au sein des dernières universités (fin mai, début juin), il faudra bien reconnaître l'échec global du mouvement qui n'aura pas atteint ses objectifs déclarés ou implicites : le retrait du décret, la démission de Pécresse, voire pour certains la chute du gouvernement.

Pourquoi cet échec, alors que, encore une fois, on a assisté au plus vaste (par son ampleur et sa durée) mouvement de grève dans les universités qu'il n'y ait jamais eu en France à l'époque contemporaine ? La réponse gît peut-être dans la question.

L'erreur du mouvement universitaire me semble avoir été de s'enfermer dans la grève et de se limiter à elle. Face à un gouvernement dont la résolution et même l'entêtement dans la conduite de ses réformes néolibérales ne sont plus à démontrer, conforté qu'il est par la foi néolibérale de ses membres et par leur parfaite inféodation aux intérêts d'une bourgeoisie rendue encore plus hargneuse par l'aggravation de la crise, de sa crise, c'était là une arme manifestement insuffisante. Car une grève d'universitaires n'a pas la même portée pratique que celle de chauffeurs routiers, de postiers ou d'ouvriers des raffineries de pétrole: si, en cessant leur travail, ces derniers peuvent entraver voire bloquer rapidement toute l'activité économique et sociale sur une vaste échelle, il n'en va pas de même pour la suspension des cours et la désertion des amphithéâtres...

De plus, la grève était en l'occurrence une arme à double tranchant. Car, en se prolongeant, elle fragilise davantage les grévistes que leurs adversaires. En effet, au bout d'un certain temps, se pose nécessairement la question de la validation de l'enseignement (non) dispensé, autrement dit la question des examens. Différée tout le long du mois de mars, latente à partir du début avril, la question devient incontournable lors de la reprise après les vacances de printemps. Et elle place alors les grévistes au pied du mur, face à une alternative dont les deux termes leur sont également défavorables: si l'on décide de faire passer les examens (tout en les aménageant pour tenir compte des circonstances), on doit mettre un terme à la grève; et si l'on décide de ne pas les faire passer, on fait injustement payer aux étudiants le fruit amer de la grève et on se les aliène pour longtemps, alors qu'ils ont été pour une part importante d'entre eux de précieux appuis dans la grève (les manifestations,

l'occupation des locaux, etc.) C'est ce second terme qui sera choisi finalement dans une large majorité d'universités, en y précipitant la fin de la grève au cours du mois de mai.

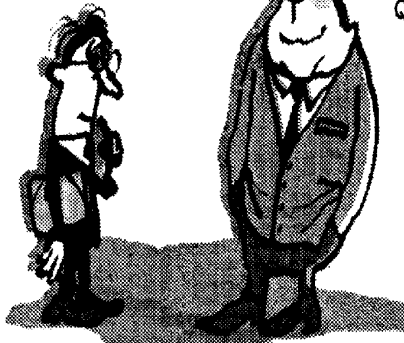
## Le ver était dans le fruit

Dès lors, pourquoi le mouvement d'opposition à la réforme néolibérale a-t-il persisté malgré tout dans cette voie, celle de la seule grève ? Et qu'aurait-il pu faire d'autre qui lui aurait permis (éventuellement) de renverser le rapport de force en sa faveur ?

La première question pointe un aspect peu connu du public non universitaire. C'est que, contrairement à ce qu'il en coûte aux salariés ordinaires quand ils se mettent en grève, la grève est presque toujours une opération indolore pour les universitaires. Tout simplement parce que l'administration universitaire, affaiblie par des décennies d'austérité budgétaire, ne dispose pas de suffisamment d'agents pour vérifier si les universitaires assurent leurs cours ou non; et que, en cas de grève, elle se trouve réduite à leur demander de se déclarer grévistes! On devine que, mis à part quelques distraits, maladroits ou collègues torturés par leur conscience morale, on ne se bouscule pas au portillon du bureau de déclaration... C'est évidemment la raison pour laquelle la grève a pu durer trois mois dans certains établissements. En somme, si, dans ces conditions, le recours à une grève longue a consisté à exploiter une faille ou faiblesse de l'adversaire, elle a également constitué pour les opposants à la politique du gouvernement une solution de facilité qui se sera retournée contre eux.

MONSIEUR LE MINISTRE,  
POURQUOI LAISSER  
SE DÉGRADER LES  
SYSTEMES DE SANTE  
ET D'EDUCATION ?

REFLECHISSEZ MON PETIT!  
QUAND ILS DYSFONCTIONNERONT  
VRAIMENT, ON NOUS SUPPLIERA  
DE LES PRIVATISER!  
IMAGINEZ LES MARCHÉS  
QUE CA VA OUVRIR!



Dès lors, que leur restait-il comme alternative ? Il y a peu à attendre, du moins immédiatement, de tentatives d'extension du mouvement hors de l'université, de tentatives d'entraîner dans un mouvement de grève d'autres secteurs d'activité. Des efforts en ce sens ont bien été déployés à l'occasion des périodiques journées nationales de grève et de mobi-

lisations interprofessionnelles de cet hiver et de ce printemps. Mais, si ces journées ont montré qu'il y avait un fort potentiel de mécontentement dans l'ensemble du monde salarial aujourd'hui en France, elles en ont aussi et surtout manifesté la limite: l'expression de ce mécontentement n'a pas débordé le cadre de ces journées rituelles, destinées en définitive à en épuiser le potentiel. Les directions des principales organisations syndicales (CGT, FO et CFDT) ont ici parfaitement joué leur rôle de « chiens de garde » du capital.

La solution aurait peut-être pu être trouvée ailleurs. Le sous encadrement administratif des universités mais aussi la spécificité des études universitaires rendent nécessaire la prise en charge d'une partie du travail administratif par les universitaires eux-mêmes; tandis que la direction des établissements universitaires (universités, facultés aujourd'hui dénommées UFR, IUT) et de leurs divisions (départements, institutions, sections) est assurée par des instances élues composées essentiellement d'universitaires. C'est là d'ailleurs une partie importante de leur travail, peu connue et encore moins reconnue, qui n'est nullement décomptée dans leurs obligations de service même si elles peuvent leur valoir (pour les plus lourdes d'entre elles) des allègements de service. Cela leur offre une arme de choix: une démission massive des universitaires de leurs fonctions administratives aurait rapidement conduit à un blocage complet de l'activité du ministère, qui se serait trouvé sans correspondant ni relais dans les établissements, dont la gestion n'aurait plus été assurée par personne. Cela aurait consisté en somme à dire à la ministre et au gouvernement :

« Puisque vous voulez faire fonctionner les universités contre nous, faites les fonctionner sans nous ! »

De pareilles démissions ont bien eu lieu, mais en bien trop petit nombre. Pourquoi ? On est là au cœur de la question. On peut soupçonner pour commencer que ceux des universitaires qui ont accepté d'assurer de telles responsabilités administratives l'ont fait pour les bénéfices qu'ils

peuvent en tirer en terme de prestige (dans l'immédiat) et de carrière (à plus ou moins long terme) et que, à ce titre, ils ne sont pas non plus prêts à y renoncer – même s'il leur faut prêter ainsi leur concours à une opération de destruction de l'université. Plus largement, il faut ici invoquer les mœurs et la mentalité d'un milieu déjà très largement corrompu par

des pratiques de concurrence acharnée pour l'occupation de postes, la progression des carrières, l'extension du champ d'influence (mesurable au nombre des inféodés : collègues de rang inférieur, étudiants thésards, etc. – bref le mandarinat), l'obtention de budgets pour les projets de recherche, l'organisation de colloques, les publications, etc. En somme, le monde universitaire est (devenu) le champ clos d'une intense lutte des places qui non seulement détourne de la lutte des classes mais rend le milieu particulièrement perméable à l'idéologie néolibérale elle-même et aux projets qu'elle inspire, réduisant d'autant la disposition et les capacités à s'opposer à ces derniers. Cela explique la lenteur avec laquelle les universitaires se sont mobilisés contre les phases antérieures la 'réforme', attendant en quelque sorte d'être directement visés par elle pour réagir. Et comment expliquer autrement que, par exemple, tel responsable de section SNESUP, par ailleurs infatigable animateur de la grève, puisse déclarer, en réunion syndicale, être favorable au principe de la modulation des services, ne reprochant en définitive au décret Pécresse que les modalités adoptées pour cette modulation, en étant d'ailleurs approuvé sur ce point par bon nombre des syndiqués présents ? Pareille schizophrénie est très courante dans le milieu et pourrait s'illustrer de bien d'autres exemples, n'étaient les limites imparties à cet article.

Dès lors, faut-il désespérer du monde universitaire et de son opposition à la 'réforme' néolibérale de l'université ? L'échec de la grève ajoute au mécontentement persistant l'amertume, beaucoup se proposant de relancer le mouvement à la rentrée. C'est d'ailleurs dans cette perspective que la proposition précédente de démission massive de toutes les fonctions administratives a été lancée. Mais le mouvement et son issue laissent aussi derrière elle le découragement et un champ de ruines: il va falloir des mois et même peut-être des années pour que l'université se remette d'une pareille secousse. Dans ces conditions, il est difficile d'engager des paris sur l'avenir. A suivre donc.

Alain Bihr

1) Ministère de l'Education nationale, Repères et références statistique Edition 2006, page 171.

2) Ministère de l'Education nationale, Repères et références statistique Edition 2006, page 335.

3) Mais on peut aussi en dire autant, dans une moindre mesure, des pouvoirs publics locaux : conseils régionaux et généraux, municipalités de grandes villes.

4) Je ne peux pas davantage en rendre compte dans le cadre de cet article.

# Eléments d'histoire de la Gauche en France (5)

## La Gauche et l'économie

Il fut un temps où le Parti Socialiste de Mitterrand, allié au Parti Communiste, prônait la «rupture d'avec le capitalisme» et avançait son intention de «changer la vie». Ce souvenir, nostalgie d'aujourd'hui pour nombre de militants socialistes, relève d'un archaïsme d'une autre époque tant ils ont accepté la nécessité de s'intégrer au système tel qu'il est. Ce qui apparaît aujourd'hui comme une parenthèse révèle une continuité réelle sur le plan des rapports que la Gauche entretient avec l'économie capitaliste. Certes, au regard de l'effondrement de la SFIO, la période 1972-1982<sup>1</sup> implique une discontinuité avec la participation aux Gouvernements de la Vème République. Elle ne peut se comprendre que dans le cadre de la crise d'hégémonie que connaissent les classes dominantes: la nécessité de rallier les couches moyennes intellectualisées, celles qui, en 1968, contestaient le système, alors même qu'avec la Gauche une place pouvait leur être offerte<sup>2</sup>. Cet article consiste à éclairer la matrice qui fonde les choix de la Gauche, à savoir l'acceptation des ressorts de l'économie capitaliste, malgré ses crises et ses ajustements.

La vision qu'en ont (malgré leurs différences) les Gauches de Gouvernement renvoie à une acceptation du système, malgré ses défauts, qu'il faudrait expurger. Elle ne saurait à elle seule rendre compte des réformes sociales, des acquis que l'on pourrait mettre à leur actif. Il y a donc lieu de revenir sur des éléments d'histoire illustrant l'incapacité assumée à promouvoir le changement de système. Aucune illusion ne peut être entretenue à ce sujet s u r t o u t aujourd'hui qui n'est plus le temps où «la Gauche essayait»<sup>3</sup>. Elle a désormais permis au capital financier d'assurer sa domination.



### Une vision : rendre le capitalisme plus humain pour capter l'électorat populaire ?

Pour la Gauche installée dans la République, dans «la plus grande France» ou la Nation, voire dans l'Europe de maintenant, le capitalisme n'est pas un système d'exploitation qui assure la domination d'une classe sur une autre. L'objectif ne consiste surtout pas à renverser la bourgeoisie, à briser son appareil d'Etat, à exproprier les expropriateurs, à socialiser les moyens de production et d'échanges, bref à émanciper l'Humanité de la domination du capital. Malgré les rhétoriques employées, ce projet n'est jamais d'actualité. Ce qui importe, c'est de consolider ou reconquérir les bases sociales constituant l'électorat des Partis de Gauche, à savoir les classes moyennes et l'aristocratie ouvrière dont il faut capter le vote pour espérer s'introduire dans les hautes sphères de l'appareil d'Etat lorsque les circonstances s'y prêtent, les mouvements revendicatifs et les organisations syndicales pouvant être instrumentalisés pour atteindre ce but. Et c'est là que réside la raison d'être d'un certain nombre des mythes réducteurs qui véhiculés, incorporés, restreignent la portée du combat à mener contre le capitalisme.

Ces mythes entretiennent l'illusion que le système aménagé peut revêtir un visage humain. Et selon les périodes, il suffirait de supprimer les «féodalités financières» (1840), «d'abattre le mur de l'argent», de se débarrasser des «200 familles» ou encore de «mettre la main sur les trésors cachés des entreprises», «faire payer les riches». Et si «la croissance agrandit le gâteau», il convient de «mieux le partager» car comme disait Léon Blum «la prospérité est la mère du socialisme» et l'expansion coloniale se justifie si elle est humaine et apporte un mieux être aux métropolitains. A d'autres périodes, lorsque les couches moyennes traditionnelles ou nouvel-

les sont brimées dans leurs aspirations culturelles ou sociétales, le credo de la Gauche aura pour cibles restreintes, «la France colonisée par les USA» ou la fascisation de l'Etat qui appelle soit de revivifier l'exception culturelle de la France, soit la démocratisation d'un Etat dont la nature de classes est occultée. Ces formules entretiennent d'une part l'illusion d'une économie qu'il suffirait de moraliser pour qu'elle soit mieux gérée et, ainsi, «au service de l'Homme», les classes et les antagonismes qui les opposent ayant disparu. Dans cette hypothèse, tout débat sur le système socialiste en tant que projet est interdit. D'autre part, le ressort de toute transformation sociale, à savoir la lutte des classes, dans sa dimension politique se réduit à sa dimension économique et la prise de conscience à une prise de parti pour la Gauche électoraliste, bref à la délégation de pouvoir vis-à-vis de ceux qui n'aspirent qu'à s'introduire dans l'appareil d'Etat en prétendant mieux le gérer au profit des classes populaires. En fait, leur entrée dans les dispositifs étatiques ne fait que traduire des failles dans la domination hégémonique de la classe dominante, elle-même consciente de la nécessité de se restructurer autour d'alliances nouvelles<sup>4</sup>. Enfin, à moins de perdre toute influence sur ses bases électorales, ce qui ne peut advenir qu'en cas de crise révolutionnaire, la Gauche doit, ne serait-ce que temporairement, répandre la croyance qu'elle seule peut répondre aux aspirations populaires. Pour illustrer cette thèse, quelques exemples sur la survenance des réformes sociales consenties par le système suffiront à montrer que les classes dirigeantes, elles-mêmes, y avaient intérêt.

### La lutte des classes et les nécessités structurelles du capitalisme

Si la nécessité de taxer le capital fut l'une des revendications portée par les salariés afin d'améliorer leur sort, cette redistribution des richesses ne va pas de soi pour les classes dominantes à moins qu'elles n'y consentent par intérêt ou pour faire cesser la pression qui s'exerce sur elles.

Ainsi, ce n'est qu'à la veille de la guerre 14-18, dans le cadre d'un affrontement prévisible avec le capitalisme allemand, et de l'effort financier



à consentir pour le préparer, qu'un certain nombre d'impôts furent votés. Ce n'est qu'en mars 1914, donc tardivement, qu'est institué l'impôt foncier, et en juillet de la même année que le Parti Radical fit admettre le recours à l'impôt progressif sur le revenu. Inversement, c'est sous la contrainte, non pas des Partis de Gauche installés au Gouvernement, mais bien des luttes grévistes et des occupations d'usines qu'en juin 36 le patronat cède aux revendications. Le programme des partis de Gauche n'envisageait nullement d'accorder des augmentations de salaires ou la semaine des congés payés. Et s'il faut savoir terminer une grève (Thorez) c'est bien pour éviter que la lutte des classes ne prenne une tournure insurrectionnelle incontrôlable pour ceux qui se sont installés au sommet de l'Etat. La politique de non intervention en Espagne, dans le cadre des ambiguïtés propres à l'antifascisme, viendra confirmer l'option de statu quo choisie dans le cadre des rapports de forces de classes tant franco-françaises que sur le plan international.

La parenthèse keynésienne-fordiste, qui s'ouvre après la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale, diffère des exemples précédents en ce sens où elle obéit à la fois à une nécessité structurelle du capitalisme de se reconstruire et au « danger » auquel il doit faire face. La crise de 29-30, la montée du fascisme et la guerre appellent à une reconstruction-régulation du capitalisme pour éviter que se réenclenche un processus de même type. Toutefois, ce choix s'opère sous la contrainte, celle de contenir les aspirations des salariés et la volonté des militants (programme du Conseil National de la Résistance). Cette double contrainte s'exerce sur une classe dominante affaiblie par sa collaboration avec le fascisme. En outre, la reconstruction du capitalisme sous la forme d'un « Etat social » redistributeur implique le consentement des masses, l'acceptation de « se retrousser les manches » afin que sous

d'autres formes l'exploitation capitaliste puisse perdurer tout en se modernisant. L'Etat n'est pas seulement « social » (sécurité sociale ...) mais interventionniste pour refonder le capitalisme français (nationalisations, planification), au profit des classes dominantes, d'autant que l'avance de capital à consentir est énorme, d'où le recours au plan Marshall.

Toutefois, la Gauche dite socialiste n'a jamais abandonné l'idée d'un capitalisme libéralisé. Elle n'y a été contrainte que pour développer son influence sur l'électorat populaire et combattre les partisans d'un capitalisme d'Etat (PCF). En effet, des contradictions sont apparues au sein des classes dominantes sur la manière de reconstruire, après guerre, le capitalisme français. Les hésitations sur les choix à opérer: garder l'empire colonial ou s'en défaire dans les meilleures conditions, moderniser l'appareil de production à marche forcée ou non, quitter à lâcher les classes moyennes traditionnelles, libérer ou non le capitalisme « social » des contraintes étatiques et réglementaires. La gestion de ces hésitations renvoie à l'instabilité de la 4<sup>ème</sup> République, au poids important du PCF, à la vigueur du mouvement ouvrier et à la solution bonapartiste trouvée qui oppose gaullistes et communistes tout en les rassemblant dans le compromis fordiste accepté et dans la volonté de contenir l'hégémonie états-unienne.

**Mais, très tôt, les socialistes ont été les précurseurs du libéralisme à restaurer**

sous l'égide de la puissance US. Dès les années 50, c'est André Philippe de la SFIO qui préconise la construction de l'Europe par l'économie sous le prétexte de « l'instauration d'une vraie concurrence au bénéfice des consommateurs »<sup>5</sup>. Les réflexions de ce précurseur séduiront et seront reprises par Jean Monnet. Cet activiste de l'Europe du Capital sera l'un des acteurs favorisant la signature du premier Marché Commun, celui du charbon et de l'acier (CECA). En 1957, avec le traité de Rome, s'installe le Marché Commun qu'approuve la Gauche atlantiste. Les débats sur la Communauté européenne de Défense (CED) prouvent que cette Gauche, sachant les USA enlisés dans la guerre de Corée, est prête à tout pour contribuer, dans le cadre de l'Europe, à la défendre pour soulager l'ami améri-

cain. La vive réaction du PC et surtout l'opinion hostile au réarmement de l'Allemagne signeront finalement l'échec de ce projet.

Quand De Gaulle condamnera l'Europe supranationale en 1962, et surtout lorsqu'il dit NON à l'entrée de la Grande Bretagne qu'il qualifie de « cheval de Troie » des USA, les socialistes s'en indignent. Toutefois, lorsque Pompidou se prononce pour l'admission de l'Angleterre, la SFIO s'abstient (le PC vote contre). C'est qu'il convient désormais de faire face au discrédit de cette organisation politique dite socialiste qui n'est plus que l'ombre d'elle-même et de s'atteler à sa refondation. Compromis dans les guerres coloniales et les politiques anti-populaires menées sous la 4<sup>ème</sup> République, le nouveau Parti ne peut émerger qu'à certaines conditions. Outre l'équation personnelle de Mitterrand (cet ancien Vichyste rallié tardivement à la Résistance et au social), l'adoption d'une nouvelle rhétorique de rupture d'avec le capitalisme s'impose, tout comme l'alliance incontournable avec le PCF et donc l'abandon d'un verbiage anticommuniste et atlantiste. Mais la concession la plus difficile devait être l'adoption de mesures visant à rétablir une forme de capitalisme d'Etat, lui-même en train de tomber en désuétude avec les libéralisations déjà introduites par Pompidou et Giscard d'Estaing. D'autant qu'avec Thatcher, puis Reagan, la « contre révolution » libérale était en marche. D'où les controverses entre



PC et PS sur l'actualisation du programme commun où la Gauche socialiste tentait, avec plus ou moins de succès, de revenir sur les concessions octroyées à leur allié-concurrent qui, déjà, s'affaiblissait.

Mais, ce qu'il importe de rappeler, en dehors du processus d'Union de la Gauche et de la brève parenthèse de 1981 à 1983, c'est la rapide conversion de la



Gauche socialiste au credo du libéralisme, l'espérance ... européenne se substituant au socialisme pour «changer la vie» au profit des gagnants du style Tapie. Sous couvert de «l'économie mixte», Delors et Bérégovoy privatisent le système bancaire, les entreprises publiques, développent la Bourse et entament la privatisation des services publics, ce qui sous l'ère Jospin, vaudra ce cri du cœur des *Echos* «Ah ! si tous les Gouvernements de Droite privatisaient aussi bien que la Gauche ...». Cette période est riche d'enseignements, notamment vis-à-vis de ceux qui entretiennent ou sont victimes d'illusions que le Parti socialiste diffuse sur sa véritable nature.

## Ce que la Droite ne peut pas faire, la Gauche le fait

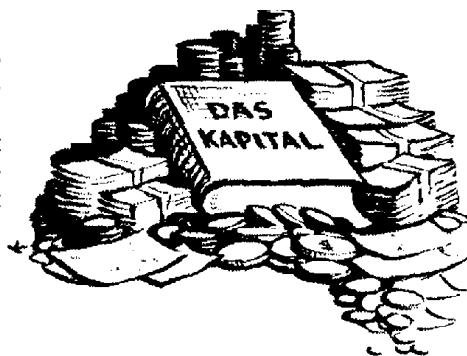
Dès 1981, le débat sur le tournant à opérer est présent dans les plus hautes instances. En septembre de cette même année, Jacques Delors, ministre de l'économie et des finances et Fabius, ministre du budget<sup>6</sup>, envisagent la réforme de la Bourse, afin de «faire face aux besoins de financement qui s'accroissent, sans création monétaire, en s'appuyant sur l'épargne financière plutôt que sur les crédits bancaires» contrôlés par l'Etat en cette période de nationalisations. Ce prétexte anti-inflation masque la volonté d'assurer l'essor des marchés financiers et l'organisation du retrait de l'Etat en matière d'intervention dans l'économie. En supprimant les prêts d'Etat subventionnés orientant le développement économique, il s'agit d'inciter les entreprises à trouver des capitaux à la Bourse, sur les marchés financiers. En janvier 1984, le statut des établissements de crédits est modifié pour favoriser la concurrence, la libéralisation de la Bourse intervenant en 1985. La politique de rigueur mise en œuvre en 1983 entame le grignotage des augmentations de salaire obtenues. Le Fi-



nancial Times félicite le Gouvernement français qui «adopte une attitude toute capitaliste en ce qui concerne le développement nécessaire de la Bourse». C'est Bérégovoy, 1<sup>er</sup> ministre, qui met en œuvre cette politique de «désinflation compétitive», d'austérité salariale et de limitation des dépenses publiques. De 1985 à 1989, le contrôle des changes est démantelé, les capitaux peuvent circuler librement hors des frontières. Au nom de la conception qu'il se fait de la liberté, il avoue servir ses véritables maîtres : «la France a une longue tradition de dirigisme et d'interventionnisme étatiques, les entreprises s'en plaignent, il faut donc favoriser une plus grande mobilité du marché financier et une concurrence plus vive». La finance spéculative peut se déployer. En 1986, des taux d'intérêt dépassent 6 %. Entre temps le traité de Maastricht, malgré une minorité hostile au PS, a été approuvé, et ce, malgré l'opposition du PC et de souverainistes de Droite. En juin 1988, la Cotation Assistée en Continu (CAC) a été inaugurée au moment précis où est adoptée la directive européenne portant libéralisation totale des capitaux. Le Gouvernement Mitterrand-Bérégovoy l'applique avec zèle en décembre 1989. La capitalisation en Bourse bondit : elle passe de 5 % du PIB à 20 % en 1986. La Droite peut revenir au pouvoir car, comme le reconnaîtra plus tard Pascal Lamy, en ce temps-là conseiller du 1<sup>er</sup> ministre Bérégovoy : «la Gauche devait le faire parce que ce n'est pas la Droite qui l'aurait fait». Sans rappeler tous les épisodes qui ont suivi, signalons le zèle du Gouvernement Jospin qui privatisera massivement (pour 40 milliards €) et qui, après une courte embellie de croissance, restera le 1<sup>er</sup> Ministre de l'exclusion et du chômage. Quant aux 35 Heures, elles assureront surtout le gel des salaires, la pénibilité accrue du travail et sa précarisation. Le PCF, tout en rechignant, accompagnera cette «Gauche plus rien» dont il faisait partie, pour tenter de conserver une influence déclinante et des élus. Arrimé au char des sociaux-libéraux, il est soutenu par eux «comme la corde soutient le pendu», avant que le nouveau tournant au Centre qui s'annonce avec Bayrou ne l'étrangle définitivement s'il ne rompt pas ses alliances électorales pour éviter de suffoquer.

## Éléments de conclusion

La crise économique et sociale que nous connaissons réintroduit la nécessité de la transformation révolutionnaire d'autant qu'elle se double d'une crise écologique majeure. Néanmoins, non seulement la pratique mais aussi la théorie sont en retard par rapport au processus en cours. Les luttes restent défensives, le prolétariat émietté, di-



visé (CDI, chômeurs, intérimaires, précaires) et demeurent les illusions entretenues, soit sur l'impossible retour aux Trente Glorieuses idéalisées soit sur les bienfaits supposés de l'actionnariat populaire. Par ailleurs, faute d'alternative inscrite dans le mouvement social, la situation anxiogène peut conduire soit à la résignation soit à des révoltes ou des flambées de colère circonscrites ou réprimées. L'intellectuel collectif à construire nécessite beaucoup d'efforts non seulement parce que la tendance persiste, à jeter le bébé avec l'eau du bain, l'apport marxiste avec sa vulgate repoussante, mais également la réalité d'une division mortifère de ce qu'il est convenu d'appeler l'extrême Gauche qui pâtit elle-même d'insuffisances théoriques dommageables. En tout état de cause ce que nous avons voulu suggérer par ces articles, c'est pour le moins que la construction d'une force révolutionnaire doit nettement se démarquer des Partis Gauche; en l'état actuel du rapport de forces aucun compromis n'est possible avec le Parti socialiste. Tout doit être fait pour réduire son influence parmi les classes populaires. Rappeler les politiques qu'il a mises en œuvre c'est faire preuve de salubrité publique. Elles ont permis le retour de la Droite; ce dont les éléphants du PS se plaignent n'est que la résultante des politiques, y compris sécuritaires, qu'ont mises en œuvre Mitterrand, Bérégovoy, Fabius, puis Jospin et consorts.

**Gérard Deneux**

1) 1972 : date de signature du Programme Commun. 1983 : mise en œuvre d'une politique dite d'austérité qui inaugure le tournant libéral du PS.

2) Lire à ce sujet l'article d'Alain Bihr "Mai-juin 68. Epicentre d'une crise d'hégémonie" paru dans le n°8 de Intervention.

3) "Quand la Gauche essayait" de Serge Halimi - éd. Agone.

4) Lire l'article d'Alain Bihr cité au 2

5) Pour en savoir plus sur la construction de l'Europe, lire "L'Europe sociale n'aura pas lieu" de F. Denord et A. Schwartz - éd. Raisons d'agir.

6) L'argumentation qui suit s'est inspirée de l'article de Pierre Rimbert - Monde Diplomatique d'avril 2009.

Nous publions ici la 4<sup>ème</sup> et dernière partie d'une "Histoire des luttes antinucléaires en France". Il est possible de commander le texte complet (39 pages avec illustrations) pour 12 euros (port inclus) à l'adresse: Henry Chevallier "La Bertrande" 32400 FUSTEROUAU (Tél 05 62 09 08 25. Courriel: [ende.doman@wanadoo.fr](mailto:ende.doman@wanadoo.fr)). Chèque à l'ordre de Ende DOMAN.

L'auteur, Henry Chevallier, est animateur de Sortir du Nucléaire 32 (collectif membre du "Réseau Sortir du Nucléaire", coordonnateur de l'ouvrage "Nucléaire ? Non merci !" (publié par Utovie/Silence, 1993).

# Histoire des luttes antinucléaires en France

## (4<sup>ème</sup> partie : 1997-2008)

En 1996 le bobby nucléaire français poursuit son développement : filière plutonium avec le combustible MOX et l'acharnement thérapeutique pour le fonctionnement du surgénérateur Superphénix, projet d'un réacteur d'un nouveau type, l'EPR, prospections pour le stockage en profondeur de déchets hautement radioactifs, nucléaire militaire avec la construction d'un simulateur d'explosions thermo-nucléaires, le Laser Mégajoule, au Barp dans les landes bordelaises. L'opposition à ce développement s'organise avec des collectifs nationaux: *les Européens contre Superphénix, Stop Melox, Forum Plutonium et la Coordination nat. contre l'enfouissement des déchets radioactifs.*

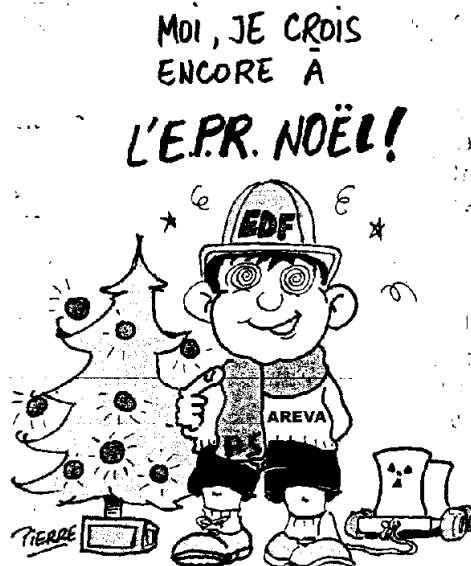
### Une période charnière : 1997-2001

La droite au pouvoir se trouvant de plus en plus discréditée, Chirac dissout l'Assemblée nationale. Le PS va tenter à nouveau sa chance en rassemblant auprès de lui ses vassaux de la «Gauche plurielle»: le PCF, le PRG et les Verts. «Rouge, Rose, Vert, la belle alliance !» titre *Politis*.

Le nouveau modèle de réacteur est l'EPR (European Pressurized Reactor), imaginé par FRAMATOME et Siemens, réacteur en fait assez peu différent des PWR qui équipent le parc électronucléaire français. Le site pour la construction du «prototype» est choisi : Le Carnet sur l'estuaire de la Loire. Mais le secteur a une longue tradition de résistance antinucléaire, car c'est dans le site proche du Pellerin que fut mis au placard un projet de centrale. Au 2<sup>ème</sup> tour des élections législatives, le collectif régional *FAN 44* mobilise 45 000 personnes au Carnet. Cela donnera à réfléchir au gouvernement Jospin issu des élections.

A l'Assemblée nationale la gauche, majoritaire, comprend 8 députés écolos dont Dominique Voynet, Yves Cochet, Noël Mamère (ayant fait campagne sous l'étiquette «Convergence, écologie

et solidarité») et Michèle Rivasi, la fondatrice de la *CRII-Rad* (élue comme «apparentée PS»). En juin, Lionel Jospin déclare : «Si l'industrie nucléaire est un atout important pour notre pays, elle ne doit pas (...) poursuivre des projets dont le coût est excessif et la réussite très aléatoire...». Le gouvernement PS se prononce donc pour l'arrêt de Superphénix. Il abandonnera aussi le site du Carnet, mais non le projet EPR. D'un



autre côté, le surgénérateur expérimental Phénix de Marcoule sera remis en service (!) et les travaux du Laser Mégajoule se poursuivront. Dominique Voynet, nommée Ministre de l'Environnement, montrera, dès 1997, sa soumission aux «éléphants» du PS. Elle signera le démarrage du réacteur n°1 de Civaux et l'autorisation du chargement de MOX dans les réacteurs de Chinon. Les couleuvres avalées par les Verts sont des boas...

Le Collectif *Les Européens contre..* va appeler à un rassemblement sur trois jours à Malville (31 juillet-2 août 97) afin que l'arrêt définitif du surgénérateur soit confirmé. Cette rencontre sera illustrée par un hommage émouvant à Vital Michalon...et par l'agressivité des travailleurs CGT de la centrale, déversant des flots de propagande pro-nucléaire par haut-parleurs. Un fort pétard fut même jeté, la nuit, dans la tente où se

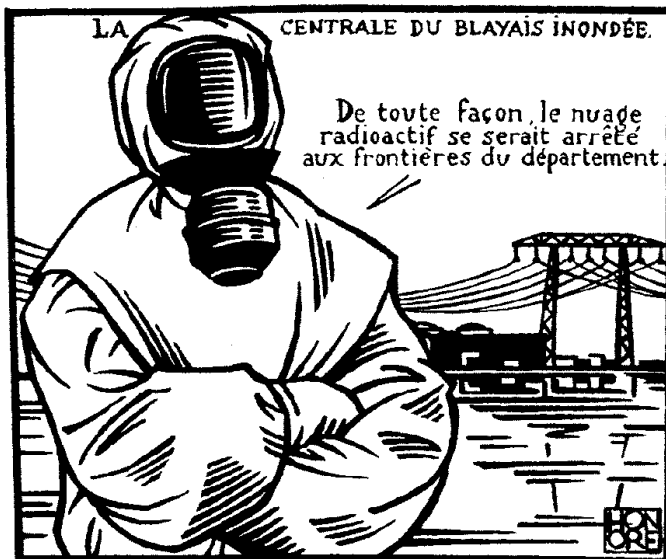
trouvaient des jeûneurs qui tenaient compagnie au Prof. Théodore Monod, âgé de 95 ans et devenu presque aveugle.

*Les Européens contre..*, presque totalement assurés du démantèlement de Superphénix, décident de dissoudre leur collectif dans un réseau (ou fédération, ou coordination) national antinucléaire. L'assemblée constitutive de cette nouvelle organisation a lieu en septembre à Agen, préparée par les militants locaux de *VSDNG/Stop Golfech*. Cette AG rassemble des représentants des *Européens contre..*, de *CANs*, des collectifs contre l'enfouissement des déchets, de *Greenpeace*, des *Verts*, de la *LCR*... A cette AG s'affrontèrent, de façon inimaginable, les partisans d'une sortie «immédiate» ou «la plus rapide possible» du nucléaire et les défenseurs d'une sortie «progressive». Une «Charte» fut péniblement élaborée, se concluant par cette phrase byzantine : «(Nous) voulons une décision immédiate de sortie du nucléaire».

Le *Réseau Sortir du Nucléaire* sera formalisé par une AG à Nantes en février 98. Pour son siège, à Lyon, il partagera les locaux de la revue *Silence*. Adhéreront au Réseau, outre les organisations précédemment citées, la *Confédération Paysanne*, *Nature & Progrès*, *Les Amis de la Terre*, *Les Alternatifs*, la *Fédération Anarchiste*... Il est important de souligner l'engagement dans la voie antinucléaire et écologiste de deux partis marxistes : la *LCR* et *Les Alternatifs*(1). Indiquons aussi que la plupart des groupes libertaires, boycottèrent le Réseau, mis à part la *FA*. Les anarchistes et anarcho-communistes pensèrent, a priori, que le Réseau était trop modéré (sa Charte pouvait le laisser penser) et qu'il était manipulable par des organisations de nature social-démocrate. Ce fut, peut-être, le cas en octobre 99 où une manifestation à Paris contre l'EPR fut annulée, suite à une pression des *Verts* et de *Greenpeace*, mais les actions du Réseau, les années suivantes, démontrèrent que la fédération était suffisamment démocratique et radicalisée.

En 1998 le Réseau lança une campagne contre l'enfouissement des déchets, ciblée sur le principal site du programme : Bure, dans la Meuse, stockage à 500 m de profondeur, présenté comme un «laboratoire».

En décembre 99, la tempête qui balaya les régions océaniques de la France entraîne l'inondation des locaux techniques souterrains de la centrale du Blayais. Les pompes du circuit d'eau de refroidissement des réacteurs se trouvent noyées et l'alimentation électrique est coupée (le vent de 150 km/h abattra les lignes THT d'autres centrales). L'accident majeur fut évité de justesse grâce à un circuit d'alimentation de secours<sup>(2)</sup>.



En avril 2000, le CAN s'intitulant *Tchernobyl* et animé par Stéphane Lhomme organise, avec les autres CAN du Sud-Ouest, une marche sur la centrale. Les manifestants, non-violents et comprenant des enfants, sont arrêtés par les CRS qui tirent des grenades lacrymogènes. Les nouveaux opposants au nucléaire réalisent la dictature nucléocrate et la raison des plus forts...

En 2001 le Réseau est parvenu à une vitesse de croisière et dispose d'un bon budget, alimenté par les cotisations et des dons. Il veut faire un grand coup en communication en tirant à un million d'exemplaires un journal d'information qui se présente comme un plagiat de *Libération* : *l'Aberration*. Le vrai *Libération*, toujours dirigé par Serge July, viscéralement anti-écologiste, menace d'attaquer en justice le Réseau. L'affaire s'arrange avec la promesse que le Réseau détruise les journaux. C'est ce que font des groupes en jetant leurs exemplaires... dans les boîtes à lettres. Les naïfs du Réseau qui pensaient que le gouvernement allait abandonner l'EPR réalisent leur erreur. Un appel à manif est lancé en octobre 2001. C'est un succès : 20 000 personnes à Paris, 8 000 à Toulouse.

## Le naufrage du PS et des Verts

En 2002 le mandat de Chirac expire. Ce sera l'heure du verdict populaire pour l'élection présidentielle. Il est bon de citer la position des candidats et des ténors de l'Écologie. Olivier Besancenot (*LCR*) : «la LCR se prononce pour une sortie rapide du nucléaire (...) Je suis convaincu que l'écologie politique ne peut être qu'une écologie de rupture...». Antoine Weachter (*MEI*) : «sortie immédiate du nucléaire». Brice Lalonde (*Génération Écologie*, en principe toujours existante) : «je suis d'accord pour qu'à terme on arrête le nucléaire». Noël

Mamère (qui a rejoint et représente *Les Verts*) : «sortir du nucléaire c'est souhaitable et possible». Corine Lepage ne remet pas en cause le nucléaire, mais se prononce contre le MOX, contre Bure et contre l'EPR. Le *PCF* est toujours inébranlablement pro-nucléaire : «le candidat communiste [Robert Hue] est favorable à l'utilisation civile de l'énergie nucléaire...». Pour Arlette Laguiller (*LO*), c'est le silence-ra-

dio. Les deux grands candidats, Chirac et Jospin, promettent un débat public sur le renouvellement du parc électronucléaire.

Le PS, Les Verts et le PCF vont payer leur immobilisme, leur absence de politique sociale : Jospin est battu par Le Pen. Pour le 2<sup>ème</sup> tour, Le Pen ne pouvait, mathématiquement, pas être élu, mais cela aurait été «politiquement incorrect» qu'il fasse un bon score derrière Chirac.

Alors, chose ahurissante, la gauche parlementaire et les Verts appelèrent à voter Chirac. Noël Mamère insultera les votants nul et les abstentionnistes en ces termes : «ceux qui ne voteront pas Chirac sont des munichois!».

Octobre 2002 : manif antinucléaire «européenne» de 10 000 personnes à Strasbourg.

Le débat public sur l'énergie nucléaire, promis par Chirac, aura bien lieu en mars 2003, mais ce sera un «débat bidon», Raffarin, le Premier Ministre, fournissant d'emblée la réponse : «oui au nucléaire, énergie «durable» et non polluante». Manifs des antinucléaires tapant sur des bidons devant les centres

de «consultation».

Canicule de l'été 2003 : les centrales fluviales auraient dû être arrêtées par suite d'une température de l'eau dépassant le seuil autorisé; mais un décret gouvernemental permettra ce dépassement. On est en plein arbitraire, en pleine désinformation délirante : on montre à la télé un réacteur «refroidi» à l'aide d'un tuyau d'arrosage !

En 2004, la pétition pour la sortie du nucléaire, lancée par le Réseau, a recueilli 100 000 signatures. Le Président de l'Assemblée nationale, Jean-Louis Debré, digne fils de son père gaudillot du Général, refuse de recevoir la délégation apportant les signatures. Nicolas Sarkozy, Ministre de l'Économie, vante les bienfaits du libéralisme économique et de la croissance illimitée.

Un nouveau mode de scrutin va anéantir le peu de démocratie électorale qui existait, avec la proportionnelle, pour les Régionales et les Européennes. Aux Régionales, une barre est fixée à 10 % des voix. *Les Verts* devront à nouveau s'accoquiner avec le PS pour avoir des élus. Midi-Pyrénées sera la seule région où une liste «alternative» se présente (avec *Les Alternatifs*, *Les Verts*, le *Parti Occitan* et des «motivé(s)» de Toulouse). La barre des 10 % aurait pu être franchie si la *LCR* avait rejoint cette liste au lieu de s'allier avec *LO*. Résultat des courses : aucun élu «alternatif» au Conseil Régional.

Pour les Européennes, c'est le découpage en grandes régions électorales. Pour le «Grand Sud-Ouest», le candidat écolo est le député sortant Gérard Onesta. Il est soutenu par Daniel Cohn-Bendit, Noël Mamère et José Bové. A la stupéfaction de beaucoup de militants, tous ces réformistes (sauf Bové embarqué dans cette galère) font savoir qu'ils soutiendront le projet de la nouvelle Constitution européenne de nature libéraliste.

Le 7 novembre 2004, dans la Meuse, un groupe d'antinucléaires se couche sur une voie ferrée où doit passer un convoi de déchets nucléaires (genre de manif déjà bien rodée, le train, averti par un hélicoptère, étant obligé de s'arrêter). Cette fois-ci le train ne s'arrêta pas car l'hélicoptère était parti faire le plein. Un manifestant, Sébastien Briat, âgé de 22 ans, participant aussi au combat contre l'enfouissement des déchets et membre de la *CNT*, eut la cuisse sectionnée par la locomotive et mourut sur place. Ce drame fut assez peu relayé par les médias et, pire, par les milieux soi-disant contestataires. Cabu, dans le journal *Charlie-Hebdo*, «s'amusa» à faire un dessin ignoble sur l'évènement. Un groupe du Réseau déposa une motion à l'AG de la fédération,

invitant au boycott de la publication. La motion fut rejetée au nom de la sacrosainte «liberté de la presse». Chacun jugera...

En 2005, pour le Référendum sur la Constitution européenne, Mamère, Cohn-Bendit, Onesta, Voynet et C° persistent et signent. *Les Verts* (tout au moins leurs représentants) se discréditent totalement.

En juin-juillet a lieu l'enquête publique pour le renouvellement de l'autorisation des rejets chimiques et radioactifs de la centrale de Golfech. Les antinucléaires de *Stop Golfech* «fissurent» le dossier de l'enquête, comme cela avait été fait lors de la première enquête publique en 1979. Pour la centrale du Blayais, une procédure similaire aurait du avoir lieu en 2003, mais elle ne se fit pas. *Techernoblaye* alors porta plainte contre EDF pour fonctionnement illégal de la centrale.

Il faut signaler aussi la libération du Prof. Youri Bandajevsky qui, directeur de l'Institut de médecine de Gomel (Biélorussie), étudiait les pathologies engendrées par la catastrophe de Tchernobyl. Ses révélations ne plaisant pas aux politiques, il fut incarcéré après un procès fabriqué de type stalinien. Une mobilisation internationale permit, sans doute, l'adoucissement de sa détention, puis sa libération. Solange Fernex et son mari Michel furent les artisans français de cette issue. Bandajevsky devait reprendre ses recherches dans un institut indépendant à Minsk, mais il fut expulsé de Biélorussie.

Citons aussi le Prof. Vassili Nesterenko de l'Académie des Sciences de Bélarus qui dénonça, lui aussi, les effets pathogènes des retombées de Tchernobyl. Il fonda, en 1990, avec l'aide d'ONG occidentales, l'Institut indépendant *Belrad*. Il déclarait : «Le lobby atomique international ne veut pas reconnaître les dimensions de la catastrophe chez nous parce que, si on les reconnaissait, l'énergie atomique n'aurait plus le droit à l'existence». S'il ne connut pas le sort de son collègue Bandazhevky, il dut subir les pressions du gouvernement biélorusse, ce qui l'épuisa. Il décèdera en 2008.

Une abondante documentation a été publiée sur les conséquences de Tchernobyl. Citons Wladimir Tcherkoff qui a réalisé deux films : «Controverses nucléaires» et «le Sacrifice»; citons le terrible recueil de témoignages de Svetlana Alexievitch : «la Supplication»...(3)

A Bure les opposants ont acquis une ancienne ferme qui servira de base de résistance : «Bure Zone Libre». Manif à Bar-le-Duc en septembre 2005 : 6 000 personnes.

En octobre, une mascarade de débat public a lieu pour l'EPR. Le gouvernement refusant que soit abordée la résistance (ou la non-résistance) du réacteur à la chute d'un avion de ligne, les antinucléaires et les écologistes se retirent du débat.

## Le temps des grandes manifs : 2006-2007

Le site pour l'implantation de l'EPR sera la centrale de Flamanville dans la Manche. C'est le nucléaire tous azimuts avec aussi le projet d'une machine «expérimentale» à fusion qui ne produira (produirait ?) aucun kilowatt/h : l'ITER (International Thermonuclear Experimental Reactor). La plaisanterie coûtera (coûterait ?) au moins 10 milliards d'euros, soit le coût annuel estimé pour la restauration des terres arables dans le monde...

Le Réseau mobilise ses troupes pour une manif massive anti-EPR à Cherbourg pour Pâques 2006. Ce sont 22 000 personnes qui défilent sous la pluie avec des pancartes virulentes du style : «L'EPR Noël est une ordure», «Un jour d'électricité nucléaire, des milliers d'années de radioactivité !». Dominique Voynet participe au rassemblement, elle qui déclarait : «l'opposition au nucléaire ne fait pas partie de ma culture écologiste». Sont également venus : Didier Anger (toujours aussi «vertrose», mais entré dans le conseil d'administration du Réseau), Olivier Besancenot, José Bové, Michèle Rivasi (qui a terminé son mandat de député)...

En septembre un autre monstre nucléaire est dénoncé : le nouveau programme de la Force de Frappe avec le missile intercontinental M51 lançable à partir d'un sous-marin nucléaire et porteur probable d'une nouvelle mini-bombe atomique. Le TNP (Traité de non-prolifération), signé par la France, se trouve violé (qui sont les «états voyous» ?). Le M51 est fabriqué près de Bordeaux par EADS (filiale militaire de Air Bus Industrie) et il est testé par le CEL (Centre d'Essais des Landes) dont le PC se trouve à Biscarosse-Plage. Une manif, surtout pilotée par *Greenpeace*, a lieu devant le CEL.

En 2007, le Réseau décide une remobilisation contre l'EPR, le chantier du réacteur se trouvant lancé à Flamanville et un autre EPR, vendu à la Finlande, étant en cours de travaux.

Le samedi 17 mars cinq manifs se déroulent à Rennes, Toulouse, Lille, Strasbourg et Lyon, soit au total 60 000 antinucléaires très motivés. Contrairement aux manifs précédentes, les quotidiens restent muets le lundi et les hebdomadaires la semaine qui suit. Un petit

coup de fil du ministère de l'Intérieur pourrait expliquer ce silence incroyable de la presse... Seule exception : une pleine page dans *Libération* (explication : le journal est enfin débarrassé de Serge July).

Une cascade d'autres actions ont lieu cette année 2007. Deux pylônes de lignes THT, allant à Flamanville, sont occupés, mais une occupation, près de Fougères, se solde par une répression féroce : 7 antinucléaires du GANVA, groupe du Réseau, sont traduits en justice et risquent 600 000 euros de dommages et intérêts !

Au niveau européen, une pétition pour la disparition du Traité EURATOM est remise à la Commission Européenne avec 630 000 signatures. Au printemps et en été 2007 se tient un piquet protestataire permanent devant le siège de l'OMS à Genève pour exiger l'indépendance de l'OMS face au diktat de l'AIEA (*Agence Internationale de l'Énergie Nucléaire*) qui impose sa désinformation sur Tchernobyl.

Et c'est à nouveau une élection présidentielle avec, en gros, les mêmes choses qu'en 2002 : toujours «l'ouver-



ture d'un débat public sur l'énergie» pour le PS (Ségolène Royal), la radicalisation de Besancenot, le silence de Laguille, la nucléocratie du PCF (Marie-Georges Buffet)... José Bové, qui s'est présenté tardivement et de façon irréfléchie, déçoit son monde en proposant un «moratoire sur la construction de l'EPR» (et un moratoire sur la culture des OGM). Voynet, comme Weachter qui ne put se présenter, se prononce contre le nucléaire, mais pour le «transfert progressif des forces et équipements [militaires] vers une défense européenne»; mais peut-on envisager une défense «moderne» sans nucléaire ? Nous sommes loin du pacifisme total d'une So-

lange Fernex, décédée l'année précédente<sup>(4)</sup>. Nicolas Sarkozy, qui sera le vainqueur de l'élection, déclarera : « Il serait irresponsable de ne pas préparer le remplacement (du parc électronucléaire actuel) par des centrales plus performantes ».

Le nouveau gouvernement est organisé de façon à faire croire qu'il se préoccupe de l'Environnement, mais en ayant transformé le ministère chargé de cela en un « Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire ». Le ministre s'occupant de cet ensemble est Jean-Louis Borloo, un des fondateurs, rappelons-nous, de *Génération Ecologie*. Les questions purement environnementales seront laissées à un Secrétaire d'Etat, une polytechnicienne, dépourvue de moyens. Ceci signifie que le Ministre « de l'Ecologie » est aussi un ministre-bis de l'Industrie ayant un pouvoir décisionnel dans le secteur de l'Energie, donc dans le nucléaire, dans les stockages souterrains de gaz, etc. !

Un autre coup tordu du gouvernement Sarkozy-Fillon sera de « mouiller » les organisations environnementalistes dans une réforme poudre-aux-yeux intitulée le « Grenelle de l'Environnement ». Le Réseau Sortir du Nucléaire fit savoir qu'il ne participerait au Grenelle que si, au préalable, le projet EPR était abandonné. Evidemment il ne fut pas invité, ainsi que la CRII-Rad, et on n'aborda pas le nucléaire dans les discussions qui rassemblèrent différents acteurs dont des organismes pas du tout favorables à de véritables réformes écologiques...

### Silence on irradie !

2008 va voir exploser le nucléaire tous azimuts : électronucléaire avec l'EPR que la France va tenter de vendre à plusieurs états (après la Finlande, la Chine passera commande), nucléaire militaire avec le nouveau programme de la Force de Frappe (bombes atomiques « mini nukes », Laser Mégajoule pour simuler les explosions thermonucléaires, missile M51 et, comme autre « vecteurs », les sous-marins nucléaires, les avions Dassault...), enfin nucléaire « expérimental » ou de recherche avec la machine à fusion ITER, avec les accélérateurs de particules... Le gouvernement Sarkozy est le promoteur de tout cela, mais aussi les hommes politiques de la gauche parlementaire. Ainsi François Hollande, en 2007, déclarera à la radio : « La France doit vendre à l'étranger sa technologie nucléaire ».

Avec le capitalisme libéraliste et la privatisation plus ou moins totale des services publics, c'est la curée des groupes pour le lobby nucléaire :

AREVA, EDF, Suez-GDF, Total... C'est la valse des milliards d'euros, c'est la dictature la plus totale, les citoyens et les consommateurs ne pouvant rien contrôler. En automne 2008, Pierre Gadonneix, le patron de EDF, fait savoir que le « service » français de l'électricité est prêt à acquérir British Energy et à entrer à 50 % dans le capital de Constellation Energy (USA). Au lieu de financer un programme d'énergies renouvelables, EDF achète de vieux réacteurs nucléaires anglais et américains ! La crise boursière et économique va aggraver les choses : AREVA et EDF perdent de l'argent et leur cotation en bourse dégringole. Une des diverses causes de cette débâcle financière est le surcoût dans la construction de l'EPR de Flamanville et de l'EPR finlandais qui collectionnent les mal-façons. Les contri-

l'électricité. L'eau est pompée dans un aquifère, inestimable ressource pour un pays aride. La centrale électrogène est alimentée en charbon grâce à un gisement local. Les concessions minières s'accaparent des espaces utilisés par les éleveurs indigènes. Ainsi les habitants du Niger se voient voler leur ressource en eau, leur charbon et leurs pâturages, un assassinat économique, social et culturel d'un pays qui pourrait être développé avec des captages d'eau, avec des cultures irriguées d'oasis, avec un élevage bien géré. Ce pillage, on peut l'imaginer, est accompagné d'une pollution radioactive et atmosphérique affectant les mineurs et les habitants des secteurs miniers.

Le vieillissement des installations nucléaires françaises devient de plus en plus alarmant. Les « incidents » se multi-



buables payeront, comme ils payeront la faillite des banques et celle de l'industrie automobile...

L'EPR sera-t-il, pourtant, cloné en France ? Fin 2008, les élus des côtes de la Manche, le maire de Dieppe en tête, réclamaient un EPR qui pourrait être construit dans la centrale de Penly, même démarche de la part d'élus de l'Est qui proposent le site de la centrale de Chooz.

La France, ayant abandonné l'extraction de l'uranium sur son territoire (en laissant en quasi abandon les anciennes mines, ceci se traduisant par une grave pollution nucléaire des sols et des eaux surtout en Limousin), AREVA exploite maintenant des mines d'uranium dans la « Françafrique ». Au Niger la mine principale est celle d'Arlit, mais une dizaine de concessions ont été octroyées à divers états et sociétés. Le Niger subit un néo-colonialisme atomique à l'égal des essais nucléaires de la Polynésie française racontés dans notre première partie. Pour extraire et traiter le minerai d'uranium il faut de l'eau et de

plient un peu partout. La centrale de Fessenheim, dont les antinucléaires réclament la fermeture, bat le record pour les réacteurs : 202 « incidents » de 2000 à 2007 contre 77 pour la moyenne française<sup>(5)</sup>. En juillet et en septembre 2008, le complexe nucléaire de Tricastin collectionne des accidents graves : une cuve de produits radioactifs déborde à l'usine de Socatri (filiale d'AREVA) ce qui entraîne une pollution aquatique : une centaine de travailleurs est contaminée par des poussières radioactives dans le bâtiment d'un réacteur; en septembre, lors du rechargement d'un réacteur, deux assemblages de combustible devant être extraits restent coincés; pépins aussi à l'usine franco-belge de Romans-sur-Isère qui fabrique des combustibles, à la centrale de Saint-Albans...<sup>(6)</sup>

Le Réseau Sortir du Nucléaire s'efforce d'être sur tous les fronts. Plus d'une centaine de manifestations de ses groupes a lieu en 2008. Le 12 juillet, une manif rassemble 5000 personnes à Paris pour saluer la nomination de Sarkozy à la présidence de l'Union Européenne.

Les antinucléaires adoptent divers déguisements et accessoires satiriques dans leurs manifs. Ils accrochent à des monuments, comme le pont médiéval fortifié de Cahors, des banderoles géantes où est écrit : LE NUCLEAIRE TUE L'AVENIR ou bien, c'est le slogan du Réseau, : SORTIR DU NUCLEAIRE, C'EST POSSIBLE !. Un groupe va jusqu'à poser nu en face du Mont St Michel, chaque manifestant portant une lettre peinte dans son dos, ceci donnant: EPR MON CUL !<sup>(7)</sup>.

Une répression larvée se manifeste envers des responsables antinucléaires. Stéphane Lhomme, porte-parole du Réseau, est interrogé pour la 2<sup>ème</sup> fois par la DST et mis en examen pour avoir violé un «secret défense» sur la vulnérabilité de l'EPR à la chute d'un avion de ligne (révélation pourtant des plus succinctes...). Le Président de l'association *Médiane*, menant une information contestataire sur l'ITER (prévu dans le site de Cadarache), est retenu pendant 19 heures dans le commissariat de Manosque. Deux responsables de *Tchernobyl* (dont Lhomme) passent en jugement pour avoir escaladé un échafaudage du Palais de Justice de Bordeaux en protestation face à la lenteur du Parquet pour instruire la plainte déposée par l'association (voir précédemment). Nouvelle inculpation du GANVA pour avoir bloqué un train de déchets nucléaires se rendant à La Hague. Le procès aura lieu en mars 2009, à Caen. Verdict : 7500 euros à verser à la SNCF.

Le 5 juin, le Ministère de Borloo lance un appel à candidature auprès de 3115 communes pour des sites de stockage de déchets radioactifs à faible activité et à vie longue. La liste de ces communes n'est pas révélée, mais les départements sont connus. L'opposition se manifeste via des groupes du Réseau ou via des collectifs qui se créent. Des collectivités territoriales, de leur côté, refusent d'accueillir un tel stockage.

## Que peut-on conclure ?

La lassitude et le dégoût peuvent saisir des «vétérans» antinucléaires comme moi qui ont vécu le démarrage du nucléaire militaire et de l'électronucléaire en France. On ne peut que s'attrister de la faiblesse de l'opposition antinucléaire (même s'il y eu quelques belles victoires, mais ponctuelles et localisées), de la passivité du plus grand nombre, de la lâcheté de la classe politique, des commis de l'Etat, des fonctionnaires d'EDF, des officiers de l'Armée et, pire, de leur engagement en faveur de la Force de Frappe et de l'énergie atomique.

Comment des personnes sensées, comment des intellectuels, comment des scientifiques, comment des «gens de gauche» ont-ils pu accepter et même applaudir cette technologie dont la catastrophe de Tchernobyl fut la terrible confirmation de son aspect mortifère ?

On peut s'attrister aussi de tous les errements et contradictions de la part de militants s'intitulant écologistes, antinucléaires, voire révolutionnaires. Nous les avons évoqués tout au long de cet historique : des opposants au nucléaire mais votant pour des nucléocrates, des écologistes s'associant à des destructeurs de l'environnement, des anarchistes pratiquant la politique de la chaise vide...

Les dernières occasions pour un changement de cap ont été manquées en 1968, en 1981, en 1986...Maintenant la situation est devenue catastrophique, surtout en France, l'état le plus nucléarisé au monde, quant à sa superficie, quant à sa population et quant à la part du nucléaire dans sa production d'électricité. Notre pays se trouve, à présent, truffé d'installations nucléaires, en activité ou abandonnées et de déchets atomiques que l'on ne sait où mettre. Hélas, ce n'est pas fini; la fuite en avant se poursuit. Si l'électronucléaire peut avoir du plomb dans l'aile (on arrête bien plus de réacteurs qu'on n'en construit), on se rabat, surtout en France, sur le nucléaire militaire et sur la «Big Science» de la physique des particules, avec des machines à fusion et avec des collisionneurs de particules qui ne produisent aucune énergie, mais qui absorbent des budgets colossaux et des quantités phénoménales d'électricité (bonjour les «économies d'énergie» !)

**Nos descendants, si nous en avons, nous maudiront pour notre inconscience, pour notre turpitude...**

**Henry Chevallier**

(1) *Les Alternatifs se dénommèrent, au départ, l'Alternative Rouge et Verte. Le parti fut créé, principalement par des anciens du PSU.*

(2) *Le déroulement de «l'incident» du Blayais est donné par les rapports du syndicat des travailleurs de la centrale et du GSIEN, publiés dans La Gazette nucléaire, n°181-182 (avril 2000). La centrale du Blayais devait connaître un événement presque similaire lors de la tempête du 24 janvier 2009 suivie d'épisodes venteux en février: les quatre réacteurs se mirent en «arrêt automatique» suite aux déchets végétaux*

*charriés par la Gironde et colmatant les filtres des stations de pompage. Il faut savoir que l'arrêt d'urgence d'un réacteur est une opération à risques (d'après Stop Golfch, n°63 de février 2009).*

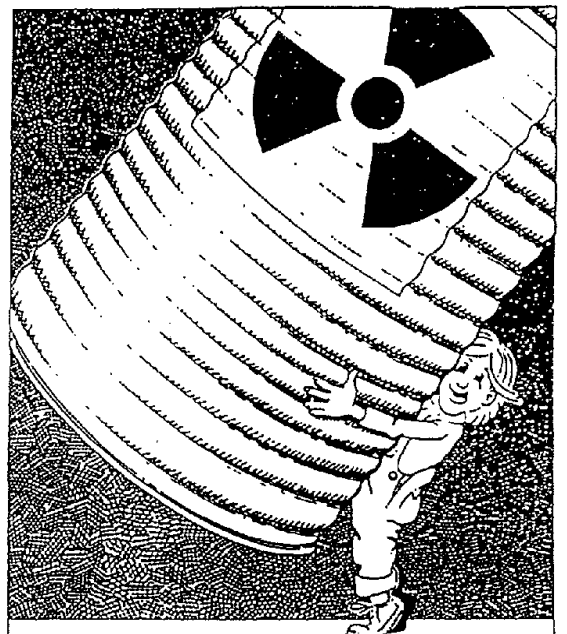
(3) *Le livre de S. Alexievitch a été publié en français en 1998 et réédité, en livre de poche, dans la collection «J'ai lu». Les films de W. Tchertkoff sont diffusés par le Réseau Sortir du Nucléaire (9, rue Dumenge - 69317 Lyon cedex 04. Tél.04.78.28.29.22)*

(4) *Solange Fernex fut une admirable exception chez les Verts. Elle fit la preuve, pendant toute sa vie militante, de la nécessaire «convergence des luttes», en s'opposant au nucléaire, tant civil que militaire, en s'occupant de questions sociales (Droit des femmes) et en étant compétente en médecine, en Ecologie, aussi bien fondamentale (protection de la nature) qu'appliquée (pollutions, énergies, agroécologie, pêche artisanale...)*

(5) *Dernières nouvelles de Fessenheim, supplément de Sortir du Nucléaire, la revue du Réseau SDN, avril 2009.*

(6) *Courant alternatif n°184, nov.2008. Cette revue mensuelle est l'organe de l'OCL (Organisation Communiste Libertaire), radicalement antinucléaire, mais qui ne voulut pas rejoindre le Réseau SDN.*

(7) *Photo parue dans Sortir du Nucléaire n°40 (nov.2008). Dans le n°39 (été 2008) et le n°38 (mai 2008) des infos sur les mines d'uranium au Niger... Abonnement à la revue auprès du Réseau Sortir du Nucléaire (4 numéros par an) : 12 euros. Les associations peuvent adhérer au Réseau avec une cotisation de base de 20 euros (abonnement à la revue inclus).*



**ET MOI! QU'EST CE QUE J'EN F'RAI DE VOS DÉCHETS NUCLÉAIRES?..**

# Pétition lancée par le Comité pour l'Abrogation des Lois Antiterroristes (CALAS)

Depuis 1986, date où la législation antiterroriste a été instaurée en France, un empilement de lois successives a construit un système pénal d'exception qui renoue avec les lois scélérates du XIXe siècle et rappelle les périodes les plus sombres de notre histoire. L'accusation d'«association de malfaiteurs en vue de commettre une infraction terroriste», inscrite au Code pénal en 1996, est la clef de voûte du nouveau régime. Or, ses contours sont particulièrement flous: il suffit de deux personnes pour constituer un «groupe terroriste» et il suffit d'un acte préparatoire pour que l'infraction soit caractérisée. Cet acte préparatoire n'est pas défini dans la loi, il peut s'agir du simple fait d'entreposer des tracts chez soi. Surtout, n'importe quel type de relation - même ténue ou lointaine, voire amoureuse ou amicale - avec l'un des membres constituant le «groupe» suffit pour être impliqué à son tour. C'est pourquoi, sur dix personnes incarcérées pour des infractions «en rapport avec le terrorisme», neuf le sont sous cette qualification.

De l'aveu même de ses promoteurs, ce droit spécial répond à un objectif de prévention. À la différence du droit commun qui incrimine des actes, la pratique antiterroriste se satisfait d'intentions, voire de simples relations. Suivant le juge Bruguière, cité par Human Rights Watch, «la particularité de la loi est qu'elle nous permet de poursuivre des personnes impliquées dans une activité terroriste sans avoir à établir un lien entre cette activité et un projet terroriste précis». C'est dans cette perspective qu'on a vu la possession de certains livres devenir un élément à charge, car ils constitueraient des indices sur des opinions; et de l'opinion à l'intention, il n'y a qu'un pas. A ce flou de la loi pénale, s'associe une procédure d'une extrême brutalité. Il suffit que le parquet choisisse de manière discrétionnaire d'ouvrir une enquête sur une qualification terroriste pour que la police reçoive des pouvoirs d'investigation exorbitants: perquisitions de nuit, «sonorisation» des domiciles, écoutes téléphoniques et interception de courriers sur tous supports... De son côté, le délai de garde à vue - période qui précède la présentation à un juge - passe de quarante-huit heures en droit commun à quatre-vingt-seize heures, voire cent-quarante-quatre, dans la procédure antiterroriste. La personne gardée à vue doit attendre la 72e heure pour voir un avocat - l'entretien est limité à trente minutes et l'avocat n'a pas eu accès au dossier. A la suite de cette garde à vue, en attendant un éventuel procès, le présumé innocent pourra passer jusqu'à quatre ans en détention provisoire.

Par ailleurs, la loi centralise à Paris le traitement des affaires «terroristes», confiées à une section du parquet et à une équipe de juges d'instruction spécialisés qui travaillent en relation étroite avec les services de renseignement. Des cours d'assises spéciales ont également été instaurées, où les jurés populaires sont remplacés par des magistrats professionnels. Un véritable système parallèle est ainsi mis en place avec juges d'instruction, procureurs, juges des libertés et de la détention, cours d'assises et bientôt présidents de cours d'assises, juges d'application des peines, tous estampillés antiterroristes.

L'application de plus en plus large des procédures antiterroristes à des affaires d'État montre que l'antiterrorisme est désormais une technique de gouvernement, un moyen de contrôle des populations. En outre - et c'est peut-être le point le plus grave - cette justice exorbitante contamine le droit commun: la législation antiterroriste a servi de modèle dans d'autres domaines pour généraliser la notion de «bande organisée», étendre les pouvoirs des services d'investigation et centraliser le traitement de certaines instructions.

La Convention européenne des droits de l'homme et le Pacte des Nations-Unies sur les droits civils et politiques, tous deux ratifiés par la France, garantissent qu'une sanction pénale soit fondée sur une incrimination intelligible la rendant prévisible. En outre, ces textes donnent à chacun le droit d'organiser équitablement sa défense - ce qui passe par la prompt intervention d'un avocat ayant accès au dossier. La procédure, «sœur jumelle de la liberté», doit être contrôlée par un tiers impartial, ce qui est impossible avec une filière spécialisée fonctionnant en vase clos, dans une logique de combat idéologique incompatible avec la sérénité de la justice.

Il est illusoire de demander que ce régime procédural soit appliqué de façon moins large et moins brutale: il est précisément conçu pour être appliqué comme il l'est. C'est pourquoi nous demandons que les lois antiterroristes soient purement et simplement abrogées et que la France respecte en la matière la lettre et l'esprit de la Convention européenne des droits de l'homme et du Pacte des Nations Unies sur les droits civils et politiques. Nous invitons tous ceux qui se préoccupent de libertés à se joindre à notre campagne en ce sens.

**Le Comité pour l'Abrogation des Lois Antiterroristes - CALAS -** : Giorgio Agamben, Esther Benbassa, Luc Boltanski, Saïd Bouamama, Antoine Comte, Eric Hazan, Gilles Manceron, Karine Parrot, Carlo Santulli, Agnès Tricoire.

Pour signer la pétition: <http://calas-fr.net/>

Depuis de nombreuses années, les éditos d'ACC et d'AL sont publiés dans les deux revues. Nous publions ci-dessous l'édito d' "Alternative Libertaire" n°185 (Juin 2009). "Alternative Libertaire" coûte 2 euros au numéro et est disponible par abonnement et en kiosque. Abonnement : 20 euros pour un an (11 numéros) à adresser à "Alternative libertaire" BP 295 75921 PARIS cedex 19.

## Darcos, premier flic de France

Avec Xavier Darcos au congrès de la PEEP, la fédération des parents d'élèves de droite, on pouvait s'attendre au pire. Face à un public présumé acquis, le bougre s'est enflammé. Invoquant un prof de collège poignardé, Darcos inflige non pas une mais deux mesures sécuritaires ! D'une part que les profs puissent fouiller au corps les élèves, et d'autre part, que soit mise en place une police des écoles sous l'autorité des recteurs.

La « violence scolaire » fait peur et Xavier Darcos compte bien surfer dessus. Attention à la vague !

Qu'on annonce 34 000 suppressions de postes dans la fonction publique, dont un bon paquet dans l'Éducation nationale n'émeut pas le sinistre. De là le légitime tollé face à ces mesures (même au sein de la PEEP!).

De l'école au lycée, les équipes éducatives le disent et le répètent : face à la « violence » – qui s'exerce principalement entre élèves – il faut des pédagogues formés. Il faut des psychologues, des infirmières, des CPE, des surveillantes et des surveillants... et des profs, pas des flics ! Il faut des effectifs de classe décents et pas 35 collégiens entassés dans une salle fermée de 30 mètres carrés !

Que dire des enseignants « bombardés » dès la sortie de la fac, sans année de préparation dans le métier ? C'est cela que fait le gouvernement en supprimant l'année d'IUFM avec sa réforme de la mastérisation.

Darcos, en bon sarkozyste, a compris que la seule destruction du service public ne suffisait pas. Comptabiliser les « victimes » des violences scolaires : voilà un efficace supplément d'âme sarko-médiatique. Et si, à l'heure des élections européennes, ça permet de rappeler à l'électorat d'extrême droite que le gouvernement compte bien reprendre à son compte le programme lepéniste, tant mieux !

Les flics « éducatifs » de Darcos, c'est, au quotidien, l'école de la peur pour chaque élève.

C'est ce que nous refusons, défendant pour notre part une école émancipée du tout-sécuritaire.

**Alternative libertaire, le 27 mai 2009**

# Les communistes et le travail théorique aujourd'hui

(dernier ouvrage de Tom Thomas)

## But final : le communisme

La dernière production de Tom THOMAS, marxiste s'il en est, est d'une certaine manière, la continuité de son dernier livre "Conscience et Lutte de classe" (Contradictions n° 113) publié en 2005, ou plus précisément, le retour sur un point insuffisamment abordé dans ce précédent livre, à savoir le travail théorique indispensable à mener par le prolétariat dans sa lutte historique contre le capitalisme. Selon l'auteur, l'ouvrage de 2005 avait un objectif plutôt pratique de par la thèse qu'il soutenait, à savoir *"la nécessité d'une organisation particulière des communistes, organisation dont les formes sont déterminées par celles de la lutte de classe..."* " Et ce sont des remarques de lecteurs, nous dit-il, qui lui ont rappelé l'utilité de développer la notion de travail théorique *"nécessaire à l'analyse des situations concrètes, c'est-à-dire à la détermination des conditions, des moyens et des objectifs de la lutte immédiate..."* jusqu'au but final: le communisme, tâche à laquelle s'étaient attelés Marx et Engels dont les travaux, et ceux de Marx plus particulièrement, apportent beaucoup pour la compréhension de la crise du capitalisme financier actuel que T. Thomas nomme *"le gigantesque crack de 2008"*, dont l'hypertrophie est inhérente au capitalisme contemporain, crise qui ne pouvait être aucunement évitée, dit-il, étant non une cause profonde, mais une simple manifestation de la crise du capitalisme global. Crise après crise, de fait, le capitalisme montre les difficultés grandissantes de sa propre reproduction, engendrant ainsi catastrophes sur catastrophes, tant humaines (misère, famines, guerres) qu'écologiques: réchauffement climatique, bouleversement des écosystèmes).

## Eviter les dérives du passé

Au-delà du simple constat de l'absurdité de ce système mortifère, T. Thomas, pour répondre à ces lecteurs critiques, s'efforce de montrer, pour une bonne compréhension de la réalité, que la lutte prolétarienne ne peut s'exonérer d'une sérieuse réflexion théorique, et notamment qu'une bonne approche de la réalité sociale ne peut se fonder que sur le matérialisme et la dialectique. Sur ce point une analyse serrée l'amène à préciser ce que sont, et ne sont pas, ces deux concepts (c'est ainsi qu'un paragraphe porte sur la "matière du matérialisme") pour éviter que l'on revienne à des conceptions fondées sur un détermi-

nisme économique, dominant autrefois dans le mouvement communiste, au point de conduire à certaines dérives comme ce fut le cas avec le stalinisme.

Ne pas rééditer les erreurs du passé suppose, chez l'auteur, un examen approfondi du stade historique actuel du développement de l'homme, étude qui passe par le recours nécessaire à l'analyse théorique permettant au mouvement révolutionnaire guidé par une conscience "juste" de ce qu'il fait de pouvoir mener à bien tout projet révolutionnaire et d'amener au succès de la révolution communiste qui en est le terme.

## Travail théorique pour conscience "juste"

Une question vient alors à l'esprit: si la théorie est *"nécessaire pour penser la réalité"* bien qu'elle ne soit pas *"un préalable à l'activité"*, tout acteur de la transformation sociale pour l'émancipation - laquelle ne peut être que le fait des travailleurs eux-mêmes - est-il en capacité de dépasser le niveau des "apparences" des choses pour en saisir "l'essence", ce qui le conduirait à une compréhension totale de la société capitaliste ? La réponse tient dans la dialectique théorie/pratique qui autorise un dépassement d'une conscience "fautive" de la réalité sociale (ses apparences, ses effets, les fétiches pour parler comme Marx) pour atteindre à une conscience "juste" de cette même réalité (ses causes). En effet si les prolétaires entrent en lutte pour d'abord satisfaire leurs besoins, à partir de ce qu'ils vivent, de ce qu'ils subissent, des dominations et pouvoirs qui les écrasent, ils éprouvent aussi *"le besoin de connaître la réalité jusque dans ses causes, car ils découvrent nécessairement tôt ou tard que s'attaquer aux seules apparences (comme par exemple réclamer de l'Etat qu'il dirige l'économie au service du peuple, ou penser transformer la répartition des richesses sans révolutionner la propriété des moyens qui les produisent) ne mène à aucune amélioration durable de leur situation. Ils deviennent théoriciens par besoin, en faisant pratiquement la révolution"* (p.64).

Et T. Thomas d'insister : si la théorie n'est pas un préalable à la lutte de classe, elle est cependant nécessaire *"pour en maîtriser le cours de la manière la plus consciente possible..."*. Les prolétaires engagés dans les luttes ont conscience que l'essentiel n'est pas dans la capacité - qui existe chez tout individu de *"toute origine, race ou classe"* de devenir

des théoriciens, mais dans *"le besoin de théorie qu'induisent les nécessités de la lutte prolétarienne"* (p.76). Certes la conscience "juste" du prolétariat comme être social n'est pas celle du prolétaire particulier : elle s'en diffère peu ou prou. Pour qu'il y ait concordance entre les deux il faut dépasser la revendication du stade d'une amélioration de la situation pour atteindre le niveau de la lutte du prolétariat contre la classe bourgeoise et contre l'Etat qui en est le représentant. C'est la fraction de la classe (ouvrière), minoritaire au départ, qui a cette conscience "juste" et qui *"structure les prolétaires particuliers en classe organisée collectivement"* (p.77). On chercherait vainement, dans le corps de l'ouvrage, la notion d'avant-garde.

Cette thèse du processus complexe de développement de la conscience "juste" qui ne peut avoir lieu dans le cadre des seuls rapports ouvriers/patrons, ni dans celui plus large des seules apparences phénoménales des rapports sociaux, mais nécessite un travail théorique à partir d'elles pour comprendre la réalité comme totalité, a prêté le flanc à critiques. T. Thomas y revient, notamment sur les commentaires parus dans la revue *"Echanges"*(1) à propos de son livre *"Conscience et Lutte de classe"* où il aborde la question sans la développer.

Les deux derniers chapitres du livre, *"Déterminisme et Créativité"* et *"Les communistes et le travail théorique"* réaffirment, le premier : l'idée de la révolution communiste comme lutte nécessairement consciente, le second : le caractère d'acteur et d'auteur des hommes puisqu'ils font leur propre histoire.

J.F.

**« Les communistes et le travail théorique aujourd'hui »** de Tom Thomas. – Bruxelles : Contradictions n°124, 4<sup>ème</sup> trimestre 2008, 115 p. Adresse de Contradictions : 2 av. des Grenadiers, Bte 1, 1050 Bruxelles, Belgique. Adresse de l'auteur : Tom THOMAS 2 rue Ponscarne 75013 PARIS.

1) Bulletin du réseau "Echanges et mouvements"; abonnement comprenant les brochures publiées dans l'année : 15 euros pour 4 numéros; BP 241 75866 PARIS cedex 18; <http://www.mondialis-me.org>; informations et correspondance : [echanges.mouvement@laposte.net](mailto:echanges.mouvement@laposte.net)



# Rencontres et lectures à contre courant

## Haïti n'existe pas. 1804-2004 : 200 ans de solitude

Haïti 1804 : première république noire indépendante. Qui s'interroge, 200 ans après, sur le destin d'un pays mis en quarantaine et en coupe réglée par l'Ancien et le Nouveau Monde, unis pour l'empêcher d'exister ? Pourquoi Haïti, terre de tous les paroxysmes est-elle aujourd'hui plus ravagée, plus meurtrie que jamais ? Exsangue ?

Christophe Wargny entreprend ici un nouveau voyage en Haïti et revisite une histoire et ses acteurs. En compagnon et en ami d'Haïti, en historien qui met au jour les dénis de justice, les falsifications de l'histoire. Et l'inconscience de ceux qui ont aujourd'hui la responsabilité du naufrage.

«*Haïti n'existe pas. 1804-2004 : 200 ans de solitude*» de Christophe Wargny - Edition Autrement. 18 euros.

## Aux marches du savoir : Les ateliers d'écriture

Auteur : Thierry Maricourt. Cet ouvrage est une réédition augmentée et actualisée de «*Ateliers d'écriture : un outil, une arme*» publié en 2003. L'objectif est ambitieux: proposer des ateliers d'écriture à des personnes illettrées ou alphabètes éprouvant de grandes difficultés à aligner quelques mots, est-il sérieux, a-t-il un sens ? T. Maricourt relève le défi. Pour lui, l'écrit représente un instrument de libération pour les oubliés d'une société d'opulence, voire de réussite pour ceux qui ne sont plus que spectateurs d'un monde qui leur échappe. L'écriture peut devenir le levier d'une lutte contre l'exclusion. Rapportant nombre d'exemples et donnant la parole aux participants, l'auteur tente d'apporter une dimension théorique à ces pratiques.

«*Aux marches du savoir : Les ateliers d'écriture*» Editions Licorne, 35 rue Alphonse Paillat, 80000 Amiens. Prix: 19 euros. On peut aussi commander à : Le Goût de l'Etre BP 90655 62030 ARRAS Cedex.

## La Bibliothèque anarchiste

Les Editions du Monde Libertaire proposent un livre et un CD MP3 où sont présentés et commentés des textes d'Emile Pouget (Le sabotage et l'Action directe), de Pierre Kropotkine (La morale anarchiste), d'Elisée Reclus ((Evolution et révolution), de Pierre-Joseph Proudhon (Solution du problème social), de James Guillaume (Idées sur l'organisation sociale), de Michel Bakounine (Notre Programme), d'Enrico Malatesta (Articles politiques), de Jean Grave (La société mourante et l'anarchie) et de Louise Michel (Prise de possession), tous des parias de la culture et de l'ordre bourgeois. Pour Michael et Philippe Paraire et Michel Baudouin, qui trois animent l'émission «*La Bibliothèque anarchiste*» sur Radio libertaire 89.4, que l'on peut écouter sur internet et qui ont rassemblé ces textes, il faut réfléchir sur ce qu'on pourrait bien faire, aujourd'hui, après avoir lu (et écouté : un CD est joint) ce que ces «grands anciens» ont fait, eux qui furent tous des révolutionnaires dans l'action et qui ont beaucoup à nous dire sur la situation actuelle. «*La Bibliothèque anarchiste*» Editions du Monde Libertaire (145, rue Amelot 75011 PARIS) ISBN 978 291551 4254. 120 pages. 7 euros, CD compris.

## L'effet saucisson

C'est l'histoire d'Arsène, un âne qui refuse le diktat des hommes qui veulent en faire du saucisson. Et le voilà cheminant sur les routes, se découvrant des amis qui finissent par

le suivre. Sans le vouloir, il va déclencher une prise de conscience des «objets» (les humains au service des maîtres) qui rejoindront le Mouvement de Libération des Animaux (MLA). Prônant une société fraternelle, égalitaire et écologique, Arsène et ses amis se heurteront à l'incompréhension d'une élite qui ira jusqu'à la guerre nucléaire plutôt que d'accepter de renoncer à ses privilèges. Jamais Arsène n'aurait pensé que son acte libérateur mènerait le monde si loin...

L'auteur, Pierre Debuys, est un autodidacte qui a milité à la JOC, puis à la CFDT (pas celle d'aujourd'hui) dans un syndicat du cadre de vie (aujourd'hui gentille association de défense de consommateur); il est retourné à la fac, pensant qu'il fallait s'instruire pour militer. Il continue d'apprendre aujourd'hui dans l'action avec la CNT.

Dans un style plein de verve, avec humour et poésie, Pierre Debuys nous livre un conte dans lequel les mots révolution sociale trouvent toute leur force et leur modernité.

«*L'effet saucisson*» est paru aux Editions Chant d'orties (19 rue du Général Leclerc 91250 SAINTRY SUR SEINE ; Tél. 01 60 75 61 38 ; [chantdorties@free.fr](mailto:chantdorties@free.fr) ; <http://chantdorties.free.fr>) 96 pages. 11 euros. ISBN 978-2-9530203-5-9.

## La société malade de la gestion

«*La société malade de la gestion. Idéologie gestionnaire, pouvoir managérial et harcèlement social* ». Sous une apparence pragmatique, la gestion constitue une idéologie qui légitime la guerre économique, l'obsession du rendement financier et qui est largement responsable de la crise actuelle. La culture de la performance et de la compétition met tout le monde sous haute pression: épuisement professionnel, stress, suicides au travail. La société n'est plus qu'un marché, un champ de bataille où le remède proposé aux méfaits de la guerre économique consiste toujours à durcir la lutte. Face à cette mutation, la politique, également contaminée par le «réalisme gestionnaire», semble impuissante à dessiner une autre voie. Peut-on échapper à l'épidémie ? Peut-on repenser la gestion comme l'instrument d'organisation d'un monde commun ? C'est justement la piste qu'ouvre ici le diagnostic du sociologue clinicien Vincent de Gauléjac.

«*La société malade de la gestion*» est paru aux Editions du Seuil. 282 pages. 19 euros.

## Avec la langue

Avec la langue regroupe une sélection de chroniques publiées entre 2003 et 2008 dans le mensuel littéraire Le Matricule des anges, dialogues entre les textes de Gilles Magniont et les dessins de Yann Fastier. Yann Fastier fait ici plus qu'illustrer : il prolonge, il déplace, il contredit, il ancre. Gilles Magniont n'est quant à lui ni linguiste, ni grammairien, ni défenseur du bien parler. Il débusque. Comment le mot «barbu» est-il devenu un épithète de nature, la marque d'une essence inaltérable ? Quand Elkabach dit que «sur Europe 1, on se sent plutôt dans la filiation de Nietzsche», qu'entend-il par là au juste ? Et puis, comment parler le Malraux, comment conduire la révolution scolaire, comment subvenir aux besoins de son partenaire, comment manier – ou pas – l'imparfait du subjonctif ? L'idéologie dominante est comme un bruit de fond, une petite musique ambiante : on en reprend l'air sans même s'en rendre compte. Gilles Magniont nous en fait entendre les dissonances.

«*Avec la langue*» de Gilles Magniont et Yann Fastier est paru aux Editions La Fabrique - 10 euros - 124 pages ISBN 978-2-91337289-4

# BULLETIN D'ABONNEMENT

\* \* \*

>>>> suite de l'édito

Cette construction fantasmagique qu'est l'Europe ne nous protège d'aucun des maux dont elle devait nous préserver. La liquidation de la démocratie sur l'autel de la compétitivité et du nivellement par le bas des droits sociaux, la poursuite de l'exploitation effrénée des ressources naturelles, la mise en place d'un espace forteresse entravant la circulation des hommes alors que celle des marchandises et des capitaux est chaque jour plus débridée, restent le programme inamovible de ce concept mortifère qu'est la construction européenne à la sauce capitaliste et libérale. Les urnes et leurs verdicts n'y changeront rien. Seule la lutte peut nous permettre de nous affranchir de cette régression collective.

>>>>

>>>>

A l'instar des processions revendicatives à minima de ce printemps, co-organisées par le quartet Thibault, Mailly, Chérèque, Sarkozy et dont le couronnement funèbre a été la journée du 13 juin, les pâles scrutins relatifs à l'élection d'instances d'enregistrement de réglementations toutes plus iniques les unes que les autres, sont des exemples patents de l'étouffement de la dynamique populaire par les institutions et leurs laquais. «Luttons, loin des urnes et dans l'autogestion», tel doit donc être notre mot d'ordre, dans la perspective d'actions réellement radicales et utiles à notre émancipation.

Abonnement 10 numéros (1 an)

- SIMPLE . . . . . 10 Euros  
 de SOUTIEN . . . . . Euros  
 Faibles ressources (selon possibilités) . . .

(Chèque à l'ordre de: "A Contre Courant")

NOM \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

CPPAP  
n° 0213 G 87630

Dispensé de timbrage

Mulhouse-CTC

**A CONTRE COURANT**  
(service abonnements)  
BP 12123  
68060 MULHOUSE cedex 2

**P**

**PRESSE**  
DISTRIBUÉE PAR  
LA POSTE

Déposé le 30/06/2009

## Sommaire

- Page 1 ..... Edito : Pour une Europe des luttes  
et non des urnes !  
Page 2 ..... Cinéma : Des Sioux pas tous usés  
Page 3 à 6 ..... Le mouvement universitaire :  
Les raisons d'un échec  
Page 7 à 9 ..... Eléments d'histoire de la gauche (5) :  
La gauche et l'économie  
Page 10 à 14 ..... Histoire des luttes antinucléaires (4)  
Page 15 ..... Pour l'abrogation des lois antiterroristes  
Page 15 ..... Edito AL : Darcos, premier flic de France  
Page 16 ..... Les communistes et le travail théorique  
Page 17 ..... Rencontres et Lectures  
Page 18 ..... Suite de l'édito de la 1ère page

ACC dispose d'un Fax au 03 89 46 29 79 (Pour le 68)  
et au 03 25 05 57 57 (Pour le 52)

ACC sur internet : <http://www.acontrecourant.org>  
Courriel : [courrier@acontrecourant.org](mailto:courrier@acontrecourant.org)

Impression et Direction de publication :  
JEAN FORTCHANTRE 1 rue Victor Hugo  
52100 BETTANCOURT-LA-FERREE

### COMITE DE REALISATION

A. BIHR / H. COUPERNOT / L. DALSTEIN / G. DENEUX  
J. FORTCHANTRE / O. MANGEOT / M. MANSOUR / B. MARION  
B. SCHAEFFER / A. ET D. WALTER